

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

La Belgique doit-elle redevenir le champ de bataille
de l'Europe?
A l'épreuve des vertus moyennes
L'Allemagne et la théorie des voisins-esclaves
Un nouvel aspect de notre problème charbonnier
En quelques lignes...
Une mesure pour rien
Les « désirs » des idéalistes et les « réalités » de la
guerre européenne
Le Père de Groote
Sémantique de guerre

Vicomte Charles TERLINDEN
Giovanni HOYOIS
Christopher HOLLIS
Philippe van ISACKER
* * *

TESTIS

Robert POULET
Fr. WOLFFS
Fernand DESONAY

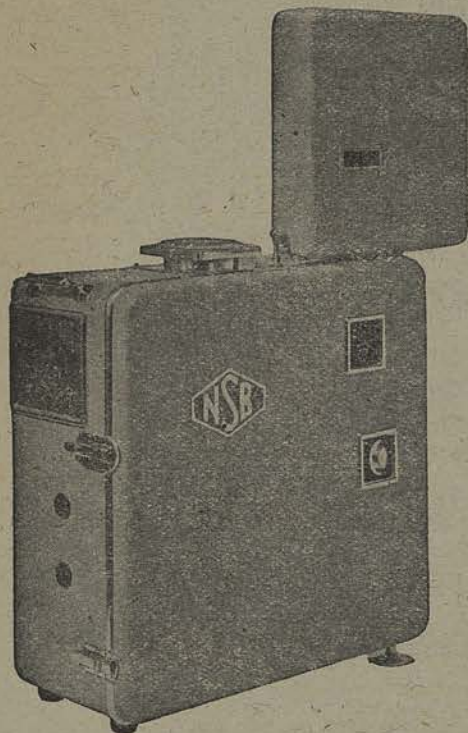
Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17, 20, 50

Compte-chèque postal 489, 16

**PORTATIF 35 m/m STANDARD 35
NATIONAL SONORE B**

Film standard, parlant 35 mm. — projection de 15 à 30 m. —
écran de 4 mètres — grande clarté — fixité parfaite — silence
absolu du fonctionnement mécanique — capacité sonore pour
1,000 places et système haute fidélité — carters 600 mètres,
2 caisses en tout. — Prix imbattables.



N.S.B.

Tous ce qui
concerne le
CINÉMA

**National
Sonore**

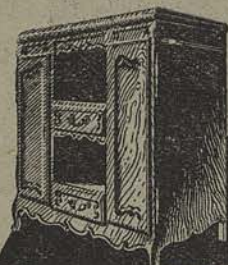
Construction
Électro-
mécanique

FRANCO - BELGE

36, rue des
Vétérinaires

BRUXELLES

Tél. 1 21.37.54



OU Ancien
MODERNE

LE BEAU MEUBLE EST SIGNÉ :

Van Eynde

87-89, avenue du Midi

BRUXELLES

**LES PROJECTEURS CINÉ
BOLEX - PAILLARD**

FABRICATION SUISSE DE HAUTE PRECISION

LES BIFILMS ET TRIFILMS
de l'avis des Spécialistes les plus autorisés,
sont ceux convenant le mieux au

CINÉMA ÉDUCATIF

Agents pour la Belgique et le Grand-Duché

CINAMEX S. p. r. l.

21, av. aux Camélias, **MERXEM** (Anvers)

Manufacture de Tabacs

Joseph DUBROUX, Fils aîné

Rue de Marvis, 5-7

TOURNAI

Téléphone : 1195

Compte-Chèques 1844.92 — Registre du Comm. Tournai 10.105

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.
LA MACHINE A COUDRE

SINGER sera toujours la meilleure

Reprise en compte de toute vieille machine
FACILITÉS DE PAIEMENT

La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Plac ers,
Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER**
en activité en Belgique

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la
réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.
Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

Usines à Renory-Ougrée et à Neder-over-Heembeek (Marly)

Produits chimiques
organiques.

Méthanol.
Méthylène Régie pour dénatura-
tion.
Formol.
Hexaméthylènetétramine phar-
macutique et technique.
Trioxyméthylène.
—
Alcool éthylique.
Acétone B. G. S.
Ether sulfurique.
Ether dichloré.
Dichloréthane.
Glycol.
Antigel S. B. A.

Produits chimiques
minéraux.

Ammoniac anhydre.
Alcali volatil, commercial et chi-
miquement pur.
Acide nitrique toutes concentra-
tions.
Nitrates d'ammoniaque et de
soude pour explosifs.
Nitrate de potasse.
Chlorure ammonique salmiac).
Anhydride sulfureux.

Engrais azotés.

Ammoniacaux, nitriques, mixtes
et composés.
Cyanamide S. B. E

Matières plastiques.
Azolone — Urazone.

Résines et vernis synthétiques.
Poudres à mouler.

Insecticides et fongicides.

Appareils de pulvérisation.

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TE} A^{ME}, 99, avenue de France. Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon

FLÉMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESOENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

Couleurs - Vernis - Emaux

Établissements
M. DELVIGNE

Bureaux et Magasins : 38 à 42, rue Dewez, NAMUR

Usine : Saint-Marc (Namur)

Téléphone : 302 ADR. TÉLÉGR. : Delvigne 302 Namur

Vernis gras et synthétiques -
Vernis à l'alcool - Émaux gras
et synthétiques - Standolie à
l'huile de lin, à l'huile de Bois de
Chine - Couleurs broyées et pré-
parées - Siccatis - Gommés
ester - Copal ester - Antirouille
Linoléates, Résinates - Émail :
LUXOR - BLANC AMÉRICAIN
Hydrofuge

LA CERUSITE blanc spécial, solidité
de la céruse, spécial pour extérieur, résiste
à l'air salin.

LUXORINE : Couleurs à l'eau lavables
Seul fabricant de l'émail « LUXOR »

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET

Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.

— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre. réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés
et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,

Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés.

Réservoirs galvanisés.

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brâlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Applique facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

82-84, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Haut
S. A.

Etabliss. FIDÈLE MAHIEU

86, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.



MONTRES

en tous genres

Vente exclusive
en gros

Marques

COD-REGI

et qualité courante

Réveils **SWIZA**

Bracelets pour

montres - Médailles

religieuses en or

J. LATRUFFE 162, rue de Laeken
18, rue des Commerçants

Téléphone 17.15.02

BRUXELLES

Fabrication de tous types
d'agglomérés de liège, pour
isolation de tous genres

la quercine

s. a.

188, chaussée de Vilvorde
BRUXELLES (N. o. H.)
Téléphones : 26.28.70 et 26.59.70

ISOLATION DE :

*Caves de brasserie - Salles de conservation des
fruits - Entrepôts frigorifiques - Tuyauteries d'eau
froide, d'eau chaude, de chauffage central. —*

*Isolation thermique et acoustique
Tapis de bain - Descentes de lit en liège Suberlino*

Société Anonyme Métallurgique d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harsoamp n° 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique
Eldoz-Liège

Registre du commerce
Liège N° 12

Codes used : A.B.O. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

**Fours à coke - Hauts fourneaux
Fonderies - Aciéries et Laminiers**

Appareils Sanitaires

EN GROS

R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtral

**Pompes électriques. — Tuyauteries.
Métaux**
et tous accessoires pour installations sanitaires.
Multiples références.

La Société Anonyme des Ateliers de Construction de JAMBES-NAMUR

(Anciens Établissements Th. Finet)

à JAMBES-NAMUR

A MIS AU POINT :

Un abri individuel résistant et économique
Un abri collectif avec sas à air
Des dispositifs pour renforcement des
planchers de caves

PRIX SANS ENGAGEMENT

Fabrication complète de Tissus métalliques

Treillage simple torsion.

Spécialité de Toiles moustiquaires

vertes, bleues et toutes autres couleurs.

FR. DE COSTER

20-21, quai de l'Industrie, à MONT-SAINT-AMAND (Gand)

Téléphone : 106.95.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumirer Sclaigneaux Belgique. Téléphone : Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,
TUYAUX — PLOMBES A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAI —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arséniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Clouterie & Tréfilerie des Flandres, s.a.

Gendbrugge-lez-Gand (Belgique)

File de fer et acier clairs, recuits, galvanisés, étamés, cuivrés,
pointes de Paris, clous de chaussure, crampons, rivets, boulons,
articles de boulonnerie à chaud, à froid; fil barbelé, treillis,
torons, grillages, feuillard, tous articles en fil de fer, toiles
pour moustiquaires.
Treillarmé, treillis soudé pour béton armé et pour routes.

Adresse télégraphique : Clouterie Gendbrugge.
Téléphone : 174.40 (5 lignes).

Compte chèque postal : 9841. Registre Com. Gand : 283.

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES · PETIT GRANIT · POUR BATIMENTS,
MONUMENTS
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE.
PIERRES BRUTES ET SCIÉES — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

Métallisation des Flandres

██████████ S. P. R. L. ██████████
57-59, Vieux Chemin de Bruxelles - Gentbrugge

Toutes métallisations par projection
(zinc-aluminium-cuivre-plomb, etc.)

Faites métalliser au zinc toutes les menuiseries
métalliques exposées à l'humidité.

DEVIS ET ÉTUDES SUR DEMANDE.

Hermétisation métallique et SYSTÈME BREVETÉ Calfeutrage

Suppression radicale de tous courants d'air passant en dessous et
par les jointures des portes et fenêtres.

Nos joints en bronze sont d'une efficacité **ABSOLUE** et **GARAN-**
TIE parce qu'

ILS S'ENCASTRENT DANS LE BOIS

Suppression des poussières et infiltrations d'eau empêchent déperdi-
tions de chaleur et font réaliser économie de combustible de 25 à 30 %.
Procédé **INVISIBLE**, **DURABLE** et **HYGIÉNIQUE**.

Prix forfaitaire pour Namur et environs, 8 fr. le m. courant placé.
Guillotines, 10 fr.

L'HERMÉTISATION, 36, rue Julien Colson
Salzinnes (NAMUR) Compte Chèque Postal : 126.886



ANCIENNES USINES

Alphonse DECOCK

Succ. : RENÉ ET MARIE DECOCK
La Hestre-lez-Mariemont
Téléphone : 1478 La Louvière

MACHINES A BOIS

Scies à ruban — dresseuses — mises
d'épaisseur — toupies mortaiseuses
— affûteuses combinées universelles

AGENTS EXPORTATEURS
SONT DEMANDÉS

Tél. LIÈGE 605,59 Reg. du Com. Liège 916 Ch. P. 109.814

Bieuvlet, Redoté & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Tuyauteries en acier étiré et en tôle soudée
- pour tous usages et toutes pressions -
Réservoirs soudés -:- Serpentins
- Exécution de tuyauteries suivant plans -
Soudure oxyacétylénique et soudure électrique
Travaux pour Mines, Sucrieries, Briqueteries et Carrières
Brûleurs automatiques au charbon BUREAUX & ATELIERS :
pour chauffage central 340, rue Branche, Ans

MACHINES A COUDRE

A
N
K
E
R

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés reli-
gieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 88, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND

Chauffage-Ventilation

Établissements

HENIN & VERLINDE

Société Anonyme

Successeurs de HENIN, SNOECK & C^{ie}

Maison fondée en 1873

Rue des Alliés, 235-237, Forest-Bruxelles

CÉRAMIQUES
de la lys
Morcke lez Courtrai



Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme Naamlooze Vennootschap
Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgique
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE PLAFONNAGE
CIMENTAGE — BADIGEONNAGE
RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS

M^{me} V^{ve} J.-F. HELLINCKX & FILS

BUREAUX ET ATELIERS :
17-19, rue de la Croix-de-Pierre
BRUXELLES
Téléphone : 37.07.70

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Bols du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 85.

Établissements **P. COLLEYE, s. a.**

GRANDE DÉCORATION
SCULPTURE-STAFF
AMEUBLEMENT
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPRIERS
BRUXELLES

Tél. 11.69 75

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S.A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

des

Carrières de GRÈS de LA FALIZE
& EXTENSIONS

Place de Bronckart, 25, LIÈGE

Siège social : SOUGNÉ-REMOUCHAMPS

Gares d'expédition : AYWAILLE — REMOUCHAMPS
COMBLAIN-AU-PONT

Accessibles aux camions.

Pavés de toutes dimensions de 1^{er} choix.

Macadam 4/6 et 2/4 — Plaquettes 10/60 — Gravier 5/20, 8/13,
3/8 et poussier.

Moellons pour fondations — Moellonnets pour enrochements.

**Spécialité de parements de construction
de toutes teintes**

La plus forte production des carrières de grès belges.

Adressez la correspondance à

M. PAUL MASSON, Directeur Général
25, place de Bronckart, à LIÈGE

Tél. 255.31 et 262.86. C. C. P. 217.450. R. C. Liège n° 798.

GROUPEMENT

POUR LA

**Vente des Sous-Produits
en Grès et en Petit Granit**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant
la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.**

TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON

RÉFÉRENCES : Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles
de la Croix, à Cointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

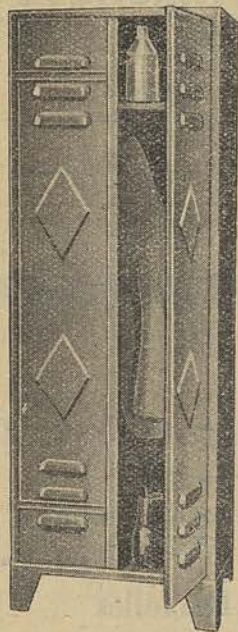
8, rue de la Paix, LIÈGE

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

Tôlerie Mécanique du Centre



28, r. Edouard Anseele
LA LOUVIÈRE
Téléphone : La Louvière 539

Tuyaux à ailettes en acier pour chauffage à eau chaude, par vapeur à basse pression, par vapeur à haute pression. — Grande facilité de montage. — Adhérence parfaite des ailettes au tube.
Prix et catalogue spécial sur demande.

AUTRES SPÉCIALITÉS
Armoires-vestiaires, casiers et rayons brevetés, meubles métalliques, garages à vélos, etc.

TUYAUX EN ACIER

EMBOUTISSAGE
Tous travaux en tôle jusque 4 mm. d'épaisseur, en cornières, tés, plats, jusque 60 mm.

Consultez-nous pour toutes vos installations de :

Meubles en acier

Fabrication belge. — Vingt années d'expérience.



Rayons démontables et extensibles.
Bureaux ministre. Tables dactylo.
Armoires à documents. Classeurs.
Fichiers. Bacs à papier. Trieurs de courrier. Armoires-vestiaires et à outils, etc.



Demandez catalogue n° 10.

Richacier

Etablissements R. RICHARD

Téléphone : 48.78.28.

Bureaux et Ateliers : 11, rue Godecharle, BRUXELLES (Q. L.)

ANALYSES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

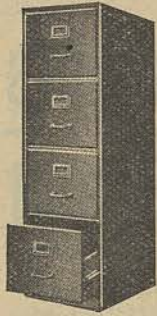
Georges Larochoymond

Ingénieur-Chimiste

Ex-chimiste du Comité de Ravitaillement Belge de Tournai
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce de Tournai
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce d'Anvers

42, rue Théodore Roosevelt, Bruxelles-Cinquanteaire
Téléphone : 33.60 61

MEUBLACIER



TOUS MEUBLES EN ACIER
Société de personnes à responsabilité limitée.

Usines : Rue Vignoul, Bruyères-Jupille.
Tél. : 505 49 - Bureau : rue Vignoul, Jupille-lez-Liège

Classeurs - Bureaux dactylos - Rayonnages
Bureaux ministre - Armoires - Fichiers, etc.
Construction exclusivement belge.

Etudes de tous devis pour meubles spéciaux.

MEUBLES EN ACIER EN TOUS GENRES

Installation complète de bureaux.



Le
Yachting
61, rue du Pige
Marchienne-
au-Pont

Tél.
147.44 Charl.

Construction
d'embarcations de course et de plaisance. - Kayak - Canoë -
Voiliers olympiques - Runabout - Croisier

FABRIQUE DE SKY

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERI-
ODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES**

L'efficacité toute spéciale de l'anti-
douleur "LA CROIX BLANCHE",
trouve sa source dans la "synergie
des composants", c'est-à-dire
l'exaltation des propriétés parti-
culières de chacun des ingrédients
par leur association mutuelle.
Grâce à elle chacun d'eux ap-
porte à l'ensemble son effica-
cité propre et pleine tout en n'y
figurant qu'en dose très réduite
d'où toxicité nulle, tolérance par-
faite, absence de toute réaction
secondaire désagréable. Les cal-
mants exercent souvent
un effet dépressif sur le sys-
tème nerveux et circula-
toire, et provoquent de
la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas
pour l'antidouleur "LA CROIX
BLANCHE", qui compte aussi par-
mi ses ingrédients un élément
tonifiant, dont la présence a pour
effet d'annihiler l'influence dépri-
mante des éléments calmants de
l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLAN-
CHE", a maintenant plus de 35
ans d'existence. Grâce à ses
qualités réelles il a su conquérir
la confiance des malades et
s'imposer dans la majeure
partie du monde civilisé. Quiconque en a fait
l'essai, continue à en faire
sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

FATA Meubles en acier

fabriqués par

S. A. FAVETA

La Louvière-Bouvy — Tél. L. L. 76



Usine spécialement outillée pour :

la fabrication de bureaux, classeurs, rayonnages et armoires-vestiaires ainsi que tous autres meubles standard et hors série.

Nombreuses références des principales firmes et administrations du pays.

FINI IMPECCABLE

SOLIDITÉ A TOUTE ÉPREUVE

Etude et devis gratuits de toute installation.

Ch. Le Jeune Limited

SOCIÉTÉ ANONYME

TOUTES ASSURANCES

Téléphone :
319.70 (4 lignes)

Télégrammes :
Charlejeune

BUREAUX :
17, rue d'Arenberg
ANVERS



Un baptême chic est toujours signé **NEUHAUS**

Présentation et qualité incomparables

23-25-27, Galerie de la Reine, Bruxelles - Téléphone 12.63.59

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE et LUNETTES

exactement adaptées

Service de l'optométriste D. de ROOS

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

26, avenue de France — ANVERS

Conditions spéciales pour congrégations religieuses

Savonnerie Brevetée Émile Dufrasne

“ LE BRILLANT ”

SAVON MOU DE TOUT PREMIER ORDRE

Exclusivement fabriqué avec des huiles végétales pures

Spécialement étudié pour la lessive et les nettoyages des instituts, pensionnats, etc.

Un désinfectant par excellence et essentiellement naturel

Tél. 856 Mons - SAVONNERIE EM. DUFRASNE, à Mons
42, rue de Bertaimont

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
900.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabellax

BRUXELLES

Téléphones I
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHECAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

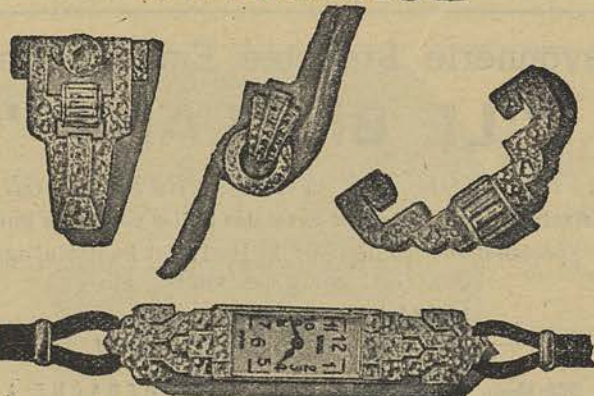
SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFÈVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

Bibliothèques?

Volume broché de 192 pages

— 9 francs —

Pour les catholiques qui savent combien l'ensemble de la production littéraire est loin de répondre aux exigences de leur Foi, se pose perpétuellement la question : *Comment lutter?* Et ils éprouvent le besoin de coordonner leurs efforts, de mettre en commun les meilleures méthodes d'apostolat intellectuel.

C'est ainsi que l'auteur de cette brochure a été sollicité de faire connaître les résultats de longues années d'études, d'essais et d'expériences, en matière de bibliothèques.

Envoi gratuit du catalogue sur demande

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La Belgique doit-elle redevenir le champ de bataille de l'Europe?

A l'épreuve des vertus moyennes

L'Allemagne et la théorie des voisins-esclaves

Un nouvel aspect de notre problème charbonnier

En quelques lignes...

Une mesure pour rien

Les « désirs » des idéalistes et les « réalités » de la guerre européenne

Le Père de Groot

Sémantique de guerre

Vicomte Charles TERLINDEN

Giovanni HOYOIS

Christopher HOLLIS

Philippe van ISACKER

* * *

TESTIS

Robert POULET

Fr. WOLFFS

Fernand DESONAY

La Belgique doit-elle redevenir le champ de bataille de l'Europe ?

Nulle nation au monde n'a une histoire plus douloureuse et plus émouvante que la Belgique. Il est presque devenu un cliché banal de dire qu'elle a été le champ de bataille de l'Europe et il faut que, en dépit de ses différences de race et de langue, notre peuple ait un fond commun bien solide pour avoir résisté à des cataclysmes répétés d'une gravité et d'une ampleur telles que bien peu d'autres nations eussent pu les supporter. Rien ne peut mieux faire valoir les qualités natives du Belge que la façon dont, au travers des siècles, il a su relever son pays de catastrophes qui le laissaient pantelant après une subversion presque totale. C'est vraiment par le fer et par le feu portés chez nous par les grands acteurs du drame européen que s'est forgée l'âme nationale, qui ne révèle jamais mieux sa grandeur et sa puissance qu'aux heures tragiques semblables à celles que nous vivons.

* * *

Sans remonter jusqu'aux invasions germaniques, qui détruisirent chez nous, avec la sauvagerie que l'on sait, les résultats matériels de la civilisation romaine, sans rappeler les déprédations des Normands et les guerres de liquidation de l'empire carolingien, sans nous étendre sur les luttes féodales et sur les guerres du Moyen-Age, nous pouvons dire que la Belgique a payé bien durement la situation privilégiée qu'elle occupe à l'un des carrefours économiques les plus importants du monde, mais en même temps dans le voisinage immédiat des grandes puissances qui allaient, dès les débuts de l'Ere moderne, se disputer l'hégémonie en Europe.

Le drame commença dès que les ducs de Bourgogne, en réunis-

sant nos provinces, eurent donné à la Belgique sa première forme dans la société internationale, lui assignant le rôle d'Etat intermédiaire, d'Etat « tampon », entre la France et l'Allemagne.

Louis XI, en dépit de son remarquable génie politique commit, pensons-nous, une faute en préférant un résultat immédiat, par l'abaissement de son rival Charles le Téméraire, à la constitution d'un Etat fort et bien formé, qui, s'étendant du Zuyderzée aux Alpes, aurait supprimé tout contact entre la France et l'Allemagne et rendu, de ce fait, impossible toute guerre entre ces deux grandes puissances.

C'est la catastrophe de Nancy qui allait commencer à faire de la Belgique l'arène et l'enjeu des luttes pour la prépondérance en Europe.

La victoire de Guinegate, en 1479, et plus encore la prise de Tournai, en 1521, qui incorpora définitivement à la Belgique cette citadelle avancée de la France dans la vallée de l'Escaut, eurent pour résultat de maintenir pendant quelque temps la guerre hors de notre territoire. Ce ne fut qu'en 1543 que la Belgique connut les horreurs de l'invasion, lorsque le célèbre condottiere Martin van Rossem, maréchal de Gueldre, à la solde de François I^{er}, fit une diversion dans le Nord, mit la Campine à feu et à sang, saccagea les environs d'Anvers, dont il ne parvint pas à s'emparer, et finit par se faire battre sous les murs de Louvain, dont les bourgeois, aidés par les étudiants, avaient héroïquement résisté à ses assauts.

Plus grave encore fut l'invasion de 1552, lorsque Henri II pénétra dans le pays de Namur et en Hainaut. Les troupes françaises brûlèrent Mariembourg et Bouvignes. Cette ville florissante, rivale de Dinant dans l'industrie des batteurs de cuivre, ne se

releva jamais de cette catastrophe et fut réduite au rang de modeste bourgade. En Hainaut, les Français commirent de plus horribles déprédations encore, notamment en saccageant et en brûlant les somptueuses résidences de Marie de Hongrie, à Binche et à Mariemont, chefs-d'œuvre du fameux architecte bolonais Sébastien Serlio et véritables sanctuaires de l'art de la première Renaissance dans notre pays.

* * *

Si la révolution contre Philippe II, avec les irréparables destructions qu'elle engendra, spécialement par la sauvage brutalité des iconoclastes, présente les aspects d'une guerre civile et religieuse, le rôle des puissances étrangères n'en fut pas absent, soit dans le but de prolonger et d'envenimer la lutte, soit dans le but de s'emparer de la Belgique. Il suffit de rappeler les intrigues de la reine Elisabeth d'Angleterre, de son favori Leicester et de son agent le comte palatin Jean-Casimir, l'invasion des Huguenots français dans le Hainaut et, surtout, la tentative du duc d'Alençon, frère d'Henri III, dont le coup de main sur Anvers, le 16 janvier 1583, connu sous le nom de « Furie française », fut vaillamment repoussé par les bourgeois de notre métropole.

Cette révolution eut pour résultat d'établir à nos portes, à partir de l'Union d'Utrecht en 1579, un nouvel adversaire : la *République des Provinces-Unies*, peu importante par son territoire, mais redoutable par ses richesses, qui allaient lui permettre de lever dans les autres pays protestants des armées considérables; redoutable aussi par la valeur de ses hommes de guerre, Maurice et Frédéric-Henri de Nassau, et par l'habileté de ses diplomates.

A partir de ce moment, la Belgique devra être en défense sur tous les fronts. Les victoires de Farnèse, la prise d'Ostende par les Archiducs (1601-1604) et la Trêve de Douze Ans (1609-1621) permettent au pays de se reconstituer et de respirer; mais la situation deviendra particulièrement tragique à partir du moment où Richelieu, arrivé au pouvoir en 1626, va s'attacher à abattre la puissance des Habsbourg et à élever la prépondérance française sur l'alliance des petits Etats. Tout naturellement, les Provinces-Unies devaient jouer un rôle de premier plan dans les combinaisons de ce puissant génie et, en 1634, un traité d'alliance conclu entre la France et la Hollande partageait d'avance la Belgique en suivant à peu de choses près la frontière linguistique. L'année suivante une armée gallo-batave pénétrait en Brabant; Tirlemont est dévastée et incendiée au point qu'il n'y reste plus debout qu'une seule maison, qui reçut le surnom caractéristique d'*Arche de Noé*. Mais, comme au siècle précédent, la vague de l'invasion vient se briser contre la résistance de Louvain; bourgeois et étudiants montent courageusement aux remparts et prolongent héroïquement la lutte, afin de permettre au gouverneur général, le cardinal-infant Ferdinand d'Autriche, de concentrer ses forces et de contraindre l'envahisseur à une honteuse retraite. L'année suivante, les troupes hispano-belges prenaient l'offensive, le cardinal-infant arrivait jusqu'à Corbie et nos cheveu-légers wallons, allant fourrager jusque dans la plaine de Saint-Denis, jetaient l'épouvante dans la capitale française.

* * *

Ce devait être un des derniers rayons de la gloire militaire de l'Espagne. De plus en plus épuisée par l'amplitude et la continuité de ses efforts, la dynastie s'effondrait avec les successeurs de Philippe II, tandis que les désastres répétés de la fin de la guerre de Trente Ans obligeaient les Habsbourg d'Autriche à renoncer à

la lutte. Philippe IV profita des négociations générales de la paix de Westphalie pour mettre fin à une guerre de quatre-vingts ans en signant, le 29 janvier 1648, le traité de Munster, qui reconnaissait l'indépendance des Provinces-Unies, leur laissant tout le Brabant septentrional, les territoires de la Meuse avec Maestricht, la Flandre zélandaise, et les autorisant à fermer l'Escaut aux navires venant de la mer.

Ainsi se poursuivait cette lamentable période de notre histoire, si justement appelée par Godefroid Kurth « le siècle de malheur », au cours de laquelle la Belgique perdit le tiers de son territoire.

C'était, cependant, vers le Sud que le péril devenait de plus en plus redoutable. Mazarin, poursuivant la politique de son génial prédécesseur, mettait l'Espagne aux abois et l'obligeait à signer, le 7 novembre 1659, la Paix des Pyrénées, qui nous enlevait la plus grande partie de l'Artois ainsi que plusieurs villes de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg.

Ce n'était qu'un commencement. Avec la guerre de la Dévolution (1667-1668) Louis XIV allait inaugurer cette série de guerres dont l'objet devait être, avec la conquête des « frontières naturelles » par l'annexion de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, l'établissement de l'hégémonie française sur l'Europe.

Mais, par ses conquêtes, le Grand Roi mettait en jeu le principe même qui, depuis le traité de Westphalie, était devenu le principe directeur de la politique européenne : le fameux système de l'équilibre, dont la Hollande d'abord, l'Angleterre ensuite, allaient se faire les jalouses gardiennes en négociant des alliances de plus en plus puissantes pour arrêter la marche triomphale de la France.

Si ce principe de l'équilibre devait sauver la Belgique, car l'importance de sa situation au point de vue politique, comme au point de vue économique, faisait de notre pays le nœud vital du système, son application devait nous coûter fort cher. D'autant plus que la Hollande, devenue une des puissances dirigeantes de la politique européenne, avait compris tout l'avantage qu'il y avait pour elle à réduire la Belgique à l'état de barrière, destinée à mettre les Provinces-Unies à l'abri des atteintes de l'impérialisme français.

Il en résulta que ce fut la Belgique qui, pendant tout le règne de Louis XIV, fit les frais de toutes les guerres, comme, à la fin de chacune de celles-ci, elle devait faire les frais de la paix, en laissant la diplomatie européenne lui arracher des lambeaux de territoire pour les jeter en pâture au Grand Roi victorieux.

Cela commença par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, qui mit fin à la guerre de la Dévolution, en donnant à la France, avec leurs territoires et dépendances, toute une série de places, échelonnées depuis Charleroi jusqu'à Furnes.

Même lorsque, lors de la guerre de Hollande, en 1672, Louis XIV, pour ne pas mettre en jeu le principe de l'équilibre, eût attaqué les Provinces-Unies en contournant la Belgique et en utilisant la neutralité passive des principautés ecclésiastiques de la vallée du Rhin, le stathouder Guillaume III fut assez habile pour faire entrer l'Espagne dans la coalition formée contre la France et porter ainsi sur notre territoire le théâtre des opérations. Non seulement la Belgique fut complètement dévastée, mais, à la Paix de Nimègue, en 1678, elle dut encore céder à la France douze villes de la Flandre et du Hainaut avec leurs territoires et dépendances.

C'est en jouant sur ce mot « dépendances » que Louis XIV inaugura le système des conquêtes et des annexions en pleine paix, en faisant exécuter par ses troupes les décisions des *Chambres de réunion*, créées par lui pour rechercher, jusque dans le plus lointain passé, quelles avaient été les dépendances des villes cédées. L'Espagne épuisée dut par la Trêve de Ratisbonne

(15 août 1683) reconnaître un certain nombre des annexions ainsi faites et laisser à la France le Luxembourg, Beaumont et Chimay.

* * *

C'est pour mettre fin à de tels procédés et garantir l'équilibre européen que le stathouder Guillaume III, qui allait bientôt devenir roi d'Angleterre, conclut avec les principales puissances le pacte de garantie connu sous le nom de Ligue d'Augsbourg. Louis XIV déclara immédiatement la guerre à la coalition. Plus encore que les précédentes, cette guerre devait être désastreuse pour la Belgique. Celle-ci fut littéralement couverte de ruines. Pillée et saccagée à la fois par les Français et les Alliés, elle vit toutes ses activités anéanties et, pour comble, la politique de terreur prescrite par Louvois amena l'incendie de Hal, le bombardement de Liège, pendant cinq jours, par le maréchal de Boufflers en 1691, ainsi que celui de Bruxelles, où, du 13 au 15 août 1695, le maréchal de Villeroi transforma tout le centre de la capitale en un océan de flammes; 3.830 maisons, 16 églises, couvents et chapelles furent réduits en cendres. Jamais on n'avait vu pareille catastrophe.

A peine les Belges avaient-ils eu le temps de se remettre de ces désastres accumulés, que la guerre, simplement suspendue par le Traité de Ryswyck, reprit, dès septembre 1702, à l'occasion de la succession d'Espagne. Cette fois encore notre pays servit de champ de bataille à l'Europe et revit toutes les horreurs des guerres précédentes. Lorsque les victoires de Marlborough et du prince Eugène l'eurent arraché au duc d'Anjou, il connut le régime tyrannique de la Conférence des Puissances maritimes, aussi insupportable que celui des intendants français.

L'ingérence de ces Puissances maritimes préluda à l'établissement du régime de la Barrière. Avant d'entrer en possession de nos provinces, que lui attribuait le Traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, l'empereur Charles VI dut consentir à la Hollande, par le Traité d'Anvers du 15 novembre 1715, avec des extensions territoriales en Flandre et en Gueldre, le droit de maintenir l'Escaut fermé, d'inonder plusieurs régions de la Flandre et enfin de tenir, aux frais du trésor belge, garnison exclusive dans plusieurs villes et forteresses du pays.

« Voilà, écrit de Gerlache, comment la Belgique fut travaillée et par les armes et par la diplomatie! Quant aux larmes et au sang qu'elle a versés pendant cette lutte, aucune langue humaine n'est en état d'en faire le compte. Elle fut vingt fois ruinée dans les longues guerres du XVI^e et du commencement du XVII^e siècle; elle le fut à la suite des diverses invasions de Louis XIV; elle le fut surtout après la dernière, à tel point qu'une grande partie des Flandres était déserte et que ses plus riches fermes restaient en friche et abandonnées... »

* * *

Le XVIII^e siècle, commencé sous d'aussi fâcheux auspices, fut pour la Belgique une ère de relèvement et de prospérité, due au fait qu'elle jouit d'une période de paix telle qu'elle n'en avait pas connue auparavant.

A deux reprises elle échappa aux horreurs de la guerre grâce à l'apparition dans son histoire du concept de sa neutralité.

La principauté de Liège s'était, depuis longtemps, avancée plus loin dans cette voie et avait, depuis des siècles, élevé sa neutralité à la hauteur d'un dogme politique, proclamé par la nation et sanctionné par plusieurs puissances européennes. Malheureusement, comme la principauté épiscopale ne disposait pas des forces nécessaires pour faire respecter cette neutralité, elle n'échappa pas aux violations, caractérisées par des passages

de troupes, par des réquisitions et autres voies de fait ruineuses pour le pays.

C'est lorsque, après la mort d'Auguste II, l'un des plus mauvais souverains qui se sont succédé dans ce malheureux pays depuis la mort du grand Sobieski, eût éclaté la guerre de la Succession de Pologne, que les Puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, n'ayant aucun intérêt politique dans la question polonaise, s'efforcèrent de sauvegarder la paix en Europe occidentale. A cet effet elles signèrent avec la France, le 24 novembre 1733, une convention qui neutralisait les provinces belges pour toute la durée de la guerre. Bien que les Belges n'eussent pris aucune part à l'acte qui les faisait ainsi bénéficier d'une neutralité momentanée et que le souverain du pays, Charles VI, eût même protesté contre cette convention qui était de nature à paralyser ses moyens d'action, notre pays échappa, pour la première fois dans une grande guerre européenne, au danger de voir les hostilités, avec leur lugubre cortège de dévastations, s'étendre à notre territoire.

La Belgique fut moins heureuse lorsque, quelques années plus tard, éclata la guerre de la Succession d'Autriche. Louis XV voulut profiter de la situation critique créée à Marie-Thérèse par la répudiation par la Prusse, qui venait d'envahir la Silésie, de la Pragmatique sanction de Charles VI, qu'elle avait cependant solennellement juré de respecter, pour reprendre la politique de son arrière-grand-père et pour, en conquérant les Pays-Bas autrichiens, réaliser le rêve des frontières naturelles. Au mois d'avril 1744 les Français envahissent la Belgique, battent les alliés austro-hollando-britanniques dans la célèbre bataille de Fontenoy et pénètrent au cœur même de notre territoire. Les « places de barrière », mollement défendues par leurs garnisons hollandaises, s'écroulent, comme châteaux de cartes, devant les troupes françaises; Bruxelles, investie par le maréchal de Saxe, doit capituler après dix jours de bombardement, le 20 janvier 1746, et le pays entier, tombé aux mains du vainqueur au cours de l'été suivant, est écrasé de contributions de guerre et de réquisitions. Heureusement le principe de l'équilibre européen s'opposait à ce que Louis XV gardât la Belgique; sous la pression d'une coalition de plus en plus formidable, dans laquelle était entrée même la Russie, le Roi dut, par le Traité d'Aix-la-Chapelle du 13 octobre 1748, renoncer aux fruits de ses victoires.

Lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), l'Autriche prit l'initiative de neutraliser la Belgique par un accord avec la France, signé le 1^{er} mai 1756. Mais la Prusse et l'Angleterre refusèrent de reconnaître cette neutralité et même, après la bataille du Crefeld, le 23 juin 1758, les alliés anglo-prussiens, commandés par le duc de Brunswick, envahirent et rançonnèrent le pays. Même, après avoir occupé Tirlemont, qui fut frappée d'une lourde contribution de guerre, la cavalerie prussienne vint fourrager jusqu'aux portes de Bruxelles. C'est pourquoi les Belges comprirent qu'ils devaient assurer leur propre défense; ils fournirent à l'Impératrice des subsides et levèrent un corps de 12.000 hommes, ce qui, pour l'époque, n'était pas à dédaigner. Jusqu'à la fin de la guerre nos régiments nationaux se couvrirent de gloire sur tous les champs de bataille d'Allemagne.

* * *

A cette alerte près, la Belgique jouit, de 1748 à 1789, d'une des périodes les plus heureuses de son histoire. Ce n'est qu'au lendemain de la Révolution brabançonne, où, faute d'avoir fait taire les luttes de parti et d'avoir organisé d'une façon rationnelle leurs forces militaires, les Belges ne purent conserver l'indépendance, que notre pays connut à nouveau les horreurs de la guerre et de l'invasion.

Nous ne voulons pas nous étendre sur les désastres accumulés

par la conquête jacobine. Toutes les généralisations sont dangereuses et il ne faut jamais rendre un noble et généreux pays comme la France responsable des excès de certains de ses gouvernants. Bornons-nous à rappeler qu'en dépit des promesses prodiguées par Dumouriez aux Belges au lendemain de sa victoire de Jemmapes, le 6 novembre 1792, la Convention, par son décret du 15 décembre suivant, annexa purement et simplement notre pays. Les commissaires de la République par leurs exactions et leurs pillages attirèrent la haine des populations aux Français, que beaucoup de Belges, hostiles au « despotisme éclairé » de leurs souverains autrichiens, avaient d'abord accueillis en libérateurs. La situation empira encore lorsque, au lendemain de l'éphémère restauration autrichienne réalisée par la victoire de l'archiduc Charles à Neerwinden (18 mars 1793), Jourdan par la bataille de Fleurus (26 juin 1794) eût établi sur la Belgique une domination étrangère qui allait durer vingt ans. La loi du *maximum*, le cours forcé des *assignats*, les contributions militaires en numéraire, tout comme les réquisitions en nature, le régime des otages, l'extension à nos provinces de tous les excès de la *Terreur*, la proscription du culte catholique et la confiscation des biens du clergé, la déportation de plusieurs milliers de prêtres et de religieux, la destruction de nombreux monuments, l'enlèvement de nos trésors d'art, enfin la levée de l'impôt du sang par l'établissement de la conscription, furent les fruits amers d'une conquête faite sous la devise de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

L'esprit national réagit de toutes ses forces et la *guerre des paysans*, en octobre 1798, montra comment les Belges savaient mourir pour leur foi, leurs institutions et leurs libertés. Mais la répression fut effroyable et les malheureux « brigands », comme les appelaient les républicains, qui ne tombèrent pas sur le champ de bataille furent fusillés par centaines.

Il fallut attendre la politique réparatrice du Consulat et spécialement la signature du Concordat en 1801 pour voir le calme renaître. La formidable puissance de l'empire napoléonien tint la guerre à distance de nos frontières; cependant les Belges durent donner à l'insatiable minotaure le plus pur sang de leurs fils et des milliers de nos pauvres conscrits jonchèrent les plaines allemandes comme les sierras d'Espagne et les steppes glacées de la Russie. Ce fut la chute du colosse qui, avec la délivrance d'un régime que les Belges, même au zénith de sa puissance, n'avaient jamais cessé de considérer comme étranger, nous apporta la guerre et ce fut sur notre sol qu'après une campagne qui, heureusement, fut trop courte pour accumuler les ruines, la grande épopée se termina dans le désastre de Waterloo.

* * *

La Belgique allait connaître un siècle de paix à l'extérieur. Seule la Révolution de 1830, que le roi Guillaume aurait pu éviter par quelques concessions à une opposition dont le mot d'ordre était de rester « légale, paisible et grave », fit retentir nos villes et nos campagnes du fracas des armes. Cette révolution nous apporta l'indépendance, mais les Puissances nous imposèrent la neutralité. Nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait penser de cette neutralité, conçue non dans l'intérêt de la Belgique, mais dans celui des Puissances qui s'imaginaient devoir remplacer la barrière militaire érigée dans le royaume des Pays-Bas par les traités de 1815 par une barrière juridique, constituant pour notre pays une véritable *capitis diminutio* au point de vue international (1).

(1) Voir notre article : « La Belgique et les Grandes Puissances » dans la *Revue catholique des idées et des faits*, 18^e année, n° 15, 1^{er} juillet 1938, pp. 1-8.

Ce fut bien plus, comme nous l'avons montré, à la sagesse de nos rois qu'au respect de cette neutralité, pourtant solennellement garantie, que nous dûmes d'échapper aux pires complications et conflagrations internationales. Nos souverains avaient compris que cette neutralité devait être armée et qu'une puissance militaire suffisante pour détruire l'équilibre des forces entre les belligérants était pour notre indépendance une sauvegarde bien plus sûre que les pactes internationaux les plus solennels. C'est, nous l'avons montré également, le principe du rapport des forces qui sauva la Belgique lors de la guerre franco-allemande de 1870; le fait que nous ne fûmes pas entraînés dans la tourmente n'eut donc rien de miraculeux (1).

Il fallut attendre que les progrès de l'électoratisme aient poussé la majorité parlementaire dans la voie dangereuse de l'antimilitarisme pour voir, en dépit des efforts de Léopold II, négliger les nécessités impérieuses de notre défense nationale. Le résultat fut que, tandis que le service général donnait à la France et à l'Allemagne des millions de combattants, nos effectifs restaient presque semblables à ceux de 1870. Le vote de la loi militaire de 1913, emportée de haute lutte par le roi Albert, n'avait pas eu le temps de sortir ses effets et nous n'étions plus capables en 1914 de détruire l'équilibre des forces entre les belligérants, comme nous l'avions été en 1870. La seule considération qui eût pu empêcher l'Allemagne impériale de faire passer ses intérêts stratégiques avant le respect de ses obligations internationales ne jouait plus en notre faveur.

* * *

Faut-il rappeler ici ce que la guerre de 1914-1918 coûta à la Belgique? Il semble que l'invasion allemande ait voulu se donner pour tâche de renouveler toutes les atrocités que les autres guerres avaient accumulées au cours des siècles. Aux destructions d'août 1914, aux incendies des villes, à la dévastation des campagnes, aux massacres de civils, à la destruction de la bibliothèque de Louvain et de nombreux trésors d'art, allaient succéder, pendant quatre années, un régime de terreur dans tout le territoire occupé. Le pays fut soumis à la juridiction implacable des tribunaux militaires, qui firent fusiller tant d'héroïques victimes; il fut écrasé de contributions de guerre, atteignant, à partir de 1917, 60 millions par mois, sans compter les réquisitions en nature, notamment celle des cuivres et des laines. L'ennemi parut vouloir détruire les sources mêmes de notre prospérité : des vergers et des forêts furent rasés, des charbonnages détruits, des usines démolies et leur outillage emporté, des quantités énormes de chevaux et de bestiaux furent enlevées. Ni le droit de propriété, ni la liberté du travail ne furent respectés. Plus de 150.000 ouvriers furent déportés et un grand nombre d'entre eux moururent de misère ou de mauvais traitements. Les Allemands s'efforcèrent aussi de faciliter l'annexion en exploitant et envenimant de légitimes griefs de façon à faire naître des divisions et conflits entre Belges. Bref, c'était un pays ruiné et exsangue que les Allemands laissèrent derrière eux lorsque, à l'automne de 1918, nos vaillantes troupes et leur héroïque Souverain, à l'avant-garde des armées alliées, apportèrent aux Belges la fin de leur martyre.

Les Allemands n'étaient pas parvenus cependant à détruire nos forces morales et dans tous les domaines le relèvement du pays fut prodigieux. Guidés par la sagesse de leur Souverain qui avait porté le prestige de notre dynastie plus haut qu'il n'avait jamais été, la Belgique, entourée du respect et de l'admiration de tous, accrut la place qu'elle avait en Europe.

(1) Voir notre article : « Les leçons d'une grande crise internationale, *Ibid.*, 19^e année, n° 25, 15 septembre 1939, pp. 1-5.

LE COKE DE TERTRE

COMBUSTIBLE ÉCONOMIQUE - 100% BELGE

recommandé aux
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Demandez-le à votre fournisseur habituel ou
écrivez à :

COKE ET SOUS-PRODUITS DE TERTRE, S. A.
48, rue de Namur, Bruxelles



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER
c'est

Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ
qui vous indiquera

COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Cloies fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Téi. 37.28.28



REGARDEZ DONC VOS CHAUSSURES

Nugget Polish leur donnera un brillant splendide et durable. Grâce à Nugget, elles ne paraîtront ni fatiguées ni défraîchies par la marche et l'usage. En outre, Nugget protège le cuir contre l'humidité et prolonge ainsi la vie de vos souliers. NUGGET conserve aux chaussures leur souplesse et augmente le confort de la marche. NUGGET donne au cuir un éclat inégalable.

En toutes teintes mode.



"NUGGET"

LA QUALITÉ SUPRÊME

Allocations Familiales

1° A charge des patrons et au bénéfice des appointés et salariés. (Loi du 4 août 1930).

2° A charge et au bénéfice des commerçants, professions libérales, artisans et autres travailleurs indépendants. (Loi du 10 juin 1937).

Caisse de compensation pour Allocations Familiales et Caisse mutuelle d'Allocations Familiales



"LA FAMILLE,"

Agréées par l'Etat
(Arrêtés royaux des 27 octobre 1931
et 14 septembre 1938.)

26, rue du Boulet

BRUXELLES

Les Vice-Présidents :

G. Plissart,
L. de Meester,
J. Herinckx.

Le Président :

V. Waucquez

Renseignements gratuits sur simple demande. Tél. 11.81.90 (3 lignes)

Grande Maison de Blanc

Rue du Marché-aux-Poulets
— BRUXELLES —



Fournisseur de la Cour

Spécialiste de la qualité
au meilleur prix

BLANC

AMEUBLEMENT

TISSUS

Le statut international de notre pays était cependant difficile à établir en tenant compte des nécessités de notre sécurité et de notre droit aux réparations.

La Belgique, qui s'était avec raison débarrassée, par l'article 34 du Traité de Versailles, de la neutralité imposée, qui entravait son indépendance dans le domaine international et qui s'était révélée n'être qu'une protection bien précaire, crut devoir chercher des garanties plus effectives que celle des articles 10, 11, 12 et 16 du Pacte de la Société des Nations.

Faute de ne pouvoir obtenir une garantie collective de la France et de l'Angleterre, comme elle avait pu l'espérer un instant, elle dut se contenter de signer avec sa voisine du Sud le fameux accord militaire du 7 septembre 1920. Bien que cet accord, autour duquel se créa une atmosphère de légendes, ne constituât pas un traité et qu'il n'eût pas pour résultat, comme certains l'en accusaient, d'entraîner une limitation de notre indépendance en nous imposant des charges et des obligations que nous n'aurions pas eu le droit de discuter, il n'en offrait pas moins un réel danger en orientant notre défense dans un sens qui, en fait, nous rendait dépendants de la politique internationale de la France et qui, dans les circonstances actuelles, nous eût entraînés dans la guerre d'une façon presque automatique, ne fût-ce qu'en donnant à l'Allemagne un prétexte pour nous englober dans le conflit.

Un autre danger de notre politique depuis 1918 résidait dans notre adhésion au Pacte rhénan de Locarno, confirmé par le Traité de Londres du 1^{er} décembre 1925. C'était l'époque des grandes illusions de la politique pacifiste de Briand, qui s'était laissé prendre aux « finasseries » de Stresemann, et la Belgique ne vit pas d'inconvénient à signer ce pacte dont l'article 1^{er} énonçait et garantissait l'inviolabilité des frontières entre l'Allemagne et la Belgique et l'Allemagne et la France, sur la base du *statu quo* territorial. Or, par ce pacte, la Belgique n'était pas seulement garantie, elle était aussi devenue garante et l'on voit dans quelle situation épouvantable nous nous serions trouvés si nous étions restés liés par pareilles obligations.

Nous ne garantissons que la frontière occidentale du Reich, nous n'avions pris aucune obligation à l'égard du régime territorial dans l'Est de l'Europe; l'Angleterre elle-même n'avait pris aucun engagement de ce côté. Il en serait résulté que l'agression allemande contre la Pologne était pour nous, au point de vue de ses conséquences juridiques, *res inter alios acta* et que la France ayant attaqué l'Allemagne, c'est avec celle-ci que l'article 1^{er} du Pacte de Locarno nous eût obligés de marcher!

On voit d'ici dans quelle situation inextricable nous nous serions trouvés, liés que nous étions, d'une part, par le Pacte rhénan de Locarno et, d'autre part, par notre accord militaire avec la France, qui, bien que ne constituant pas un traité, nous imposait cependant des obligations d'ordre moral.

Il est vrai que pour échapper à l'obligation de nous ranger du côté de l'Allemagne nous eussions pu invoquer à juste titre le fait qu'elle n'avait pas observé elle-même le Pacte de Locarno qui l'obligeait à respecter les clauses du Traité de Versailles relatives au maintien de la zone démilitarisée du Rhin. Nous eussions pu également faire valoir qu'en attaquant la Pologne le Reich, bien que n'étant plus membre de la Société des Nations, n'en tombait pas moins sous le coup de l'article 17 du *Covenant*, qui prévoyait dans son paragraphe 3 la possibilité de sanctions semblables à celles de l'article 16.

L'Allemagne n'eut certainement pas admis cette manière de voir et n'aurait pas manqué de prétextes pour nous chercher noise et nous entraîner dans la guerre.

* * *

Heureusement, la clairvoyance de notre Roi nous tira de cet effroyable danger. La politique d'indépendance et de neutralité,

proclamée dans son discours du 14 octobre 1936, nous a débarrassés de la terrible hypothèque que faisaient peser sur notre politique internationale et l'Accord franco-belge de 1920 et le Pacte rhénan de Locarno.

Tout en étant déliés de toutes les obligations dangereuses résultant de ce Pacte, nous en avons conservé tous les avantages, grâce à la note franco-britannique du 24 avril 1937, qui a eu pour corollaire la déclaration allemande du 13 octobre de la même année.

Grâce à la sagesse de la politique royale nous nous trouvons donc, en face de la guerre qui vient d'éclater et dont nul ne peut prévoir le développement, dans une situation de complète indépendance. Nous pouvons donc mener cette politique « intégralement belge » dont parlait notre Souverain.

Il est incontestable qu'en nous inspirant des terribles leçons du passé et des considérations de l'heure présente, une politique « intégralement belge » ne peut être qu'une politique de neutralité. Non plus une neutralité permanente et imposée comme l'était celle dont nous dota la Conférence de Londres en 1831, mais une neutralité souverainement établie et librement consentie, n'ayant d'autres limites que les règles du droit international et les conditions formulées dans les déclarations franco-britanniques et allemande de 1937.

* * *

Pour un petit pays qui, en participant à une guerre, joue son existence même, il résulte déjà un grave danger du fait qu'il sera l'allié de nations bien plus puissantes que lui. De cette disproportion de forces naît forcément une disproportion d'influence. Ce n'est que dans une bien faible mesure que le petit pays pourra participer à la direction de la guerre, comme aux négociations pour la paix. Ce seront ses grandes alliés qui, en dirigeant les opérations militaires, se serviront de ses troupes pour ménager les leurs. C'est là une règle de l'histoire qui se justifie pleinement. On l'a vu par l'emploi que Wellington faisait des troupes portugaises lors des campagnes de la Péninsule; on l'a vu à Waterloo, où les troupes belges de la brigade de Bylandt furent exposées à découvert, le long du chemin d'Ohain, au feu de la batterie de cent pièces du colonel Chandon qui préparait l'attaque de la Haye-Sainte, tandis que l'infanterie britannique était tenue en réserve pour le moment décisif à l'abri de la crête de Mont-Saint-Jean; on l'a vu en 1870, lorsque, pour réaliser sa manœuvre autour de Sedan, l'état-major prussien faisait massacrer les Bavares dans l'attaque de Bazeilles; on l'a vu encore en 1877 lorsque, pour enlever aux Turcs le camp retranché de Plewna, le haut commandement russe réservait tous les coups durs à l'armée roumaine. On pourrait facilement citer d'autres exemples et l'on connaît toutes les difficultés que rencontra le roi Albert, les échanges de vues très vifs qu'il eut même avec certains chefs alliés, pour empêcher que nos troupes fussent employées sur d'autres fronts que celui de l'Yser. L'histoire montre également combien, la guerre finie, les grands Etats tiennent peu compte des services que leur ont rendus leurs alliés moins puissants. La guerre d'Orient de 1876-1878 en fournit un frappant exemple: la Roumanie, après avoir été, en dépit des efforts du prince Charles et du Premier ministre Brătianu, obligée par la Russie à déclarer la guerre aux Turcs et après avoir sacrifié des milliers de vies et de nombreux millions, se vit, lors du règlement final, d'abord à San Stefano, puis à Berlin, obligée de céder au Tsar la Bessarabie, une de ses plus riches provinces, et de se contenter en compensation de la marécageuse Dobrouitcha.

Faut-il évoquer ici les souvenirs de la Conférence de la Paix et la façon humiliante dont la Belgique, qui avait risqué jusqu'à son existence même pour faire honneur à ses devoirs internationaux, fut reléguée parmi les « puissances à intérêts limités »,

tout comme le Siam ou le Libéria, et dut ainsi, pour reprendre l'euphémisme de M. Tardieu, ce contempteur des gloires de notre armée, se contenter de « participer comme témoin » aux travaux de la Conférence? On sait comment jusqu'à notre droit le plus indiscutable aux réparations fut mis en question par les « grands quatre » et comment, sans l'intervention du roi Albert, qui se rendit en avion à Paris pour défendre notre cause, nous n'eussions jamais eu cette priorité de deux milliards et demi sans laquelle notre relèvement eût été impossible.

Il y a là un ensemble de considérations qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'il s'agit d'une décision aussi grave que celle de renoncer, sans une nécessité primordiale, à une politique d'indépendance et de neutralité.

* * *

Dans plusieurs milieux belges cette politique de neutralité a mauvaise presse. Un jeu de mots facile fait rimer le mot *neutre* avec certain adjectif à sens péjoratif. Certes, ce n'est pas à la Belgique que ce qualificatif peut être appliqué. Toute notre histoire et particulièrement notre attitude en 1914 sont là pour prouver le contraire.

Nous avons jusqu'ici vécu sur l'idée de 1914 et il en résulte dans l'esprit de beaucoup de Belges des sentiments et des ressentiments, qui, quelque justifiables qu'ils soient, n'ont rien à voir avec une sage politique internationale.

On ignore en général dans le grand public ce que c'est la neutralité; on la considère comme un état humiliant. Il n'en est rien. Nous avons prouvé, en nous basant sur les meilleurs juristes(1), que la neutralité « est par essence une modalité du droit de paix et non une annexe du droit de la guerre... » « qu'elle ne constitue pas un état nouveau pour la nation qui l'adopte, qu'elle n'est que la continuation d'un état antérieur ».

Cet état de neutralité découle du principe même de la souveraineté des Etats. Tout Etat indépendant, jouissant des droits primordiaux attachés à une indépendance complète, est libre d'adopter la situation qui lui semble la plus avantageuse pour sa sécurité et ses intérêts. L'exercice de ce droit suprême de puissance publique n'a rien de répréhensible, ni de honteux, pas plus que la paix elle-même n'est répréhensible, ni honteuse. Tout autant que l'état de guerre, l'état de neutralité est une manifestation d'indépendance de la part d'un Etat. Souvent même il faut à un gouvernement plus de force de volonté et plus d'esprit d'indépendance pour rester neutre que pour se laisser entraîner dans une guerre, soit sous la pression de puissants voisins, soit sous l'influence de courants d'opinion à l'intérieur du pays, soit par l'entraînement de sentiments généreux et louables chez un particulier mais dangereux pour un Etat.

Tant que la Belgique ne sera pas directement menacée; tant que son honneur national ne sera pas en jeu, comme il le fut en 1914; tant qu'elle ne devra pas défendre les intérêts primordiaux de sa propre existence, il faut qu'elle reste neutre!

Notre splendide armée, dotée des effectifs suffisants et d'un matériel ultra-moderne, est capable de détruire le rapport des forces entre les belligérants. Là est la meilleure garantie de notre indépendance et de notre dignité nationale, en même temps que de notre neutralité « loyale et forte ». Tous nos voisins ont ainsi intérêt à la respecter et à ce qu'elle soit respectée.

Non, la guerre est une chose si horrible et si dévastatrice que nous devons à nos enfants de faire tout ce qui est compatible avec notre honneur pour l'éviter. Ce que nous avons vu en 1914

nous permet de prévoir ce que, avec le progrès des moyens de destruction, elle serait en 1939 ou 1940 dans notre pays surpeuplé et industrialisé à l'extrême. Liège, notre fière métropole wallonne, que sa situation géographique exposerait aux premiers coups, échapperait-elle une seconde fois au sort qui faillit être le sien il y a vingt-cinq ans? Que resterait-il de notre pittoresque pays mosan en cas de lutte prolongée sur les rives de son beau fleuve? Que deviendraient nos riches plaines des Flandres, si devait se produire chez nous le choc de masses de plus en plus formidables et de plus en plus puissamment armées? Ce pourrait être la destruction définitive du pays et peut-être, dans quelques siècles, un savant asiatique, cherchant, en parcourant notre sol, à se rendre compte de ce que fut notre civilisation occidentale, exprimera en son langage les mots que Lucain met dans la bouche de César visitant le site de l'antique Troie : *Etiam periere ruinæ!*

Comme nous l'avons exposé au cours de cet article, tout le long de son histoire la Belgique a assez souffert de la guerre, et en 1914, elle a suffisamment montré à l'univers entier ce dont elle était capable par esprit d'honneur et de sacrifice pour avoir le droit d'être respectée lorsque, en restant neutre, elle entend faire souverainement valoir une des prérogatives essentielles de tout Etat indépendant.

Vicomte CH. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

A l'épreuve des vertus moyennes

La politique de neutralité, à laquelle la nation entière adhère avec conviction, soumet depuis quelques semaines nos cœurs et nos nerfs à une épreuve que nous ne connaissions pas.

Se montrer indépendant et refuser de prendre part aux querelles des voisins, cela n'est pas difficile tant que ces querelles n'ont pas dégénéré en voies de fait et que les coups de poing ne risquent pas de s'égarer sur votre tête. La Belgique du XIX^e siècle était très fière de ce genre d'indépendance, qu'elle célébrait avec splendeur dans les discours et les banquets.

Vouloir rester chez soi bien tranquille et voir un beau matin l'un des voisins escalader les murs pour frapper l'autre dans le dos, cela vous soulève d'un bond, surtout si l'un et l'autre vous ont juré le respect. Telle fut la réaction de 1914 : toute la Belgique vomissait l'envahisseur, toute la Belgique applaudissait à la résistance.

Mais être résolu à la paix, par devoir, par instinct et par habitude, et voir les autres cogner si dur que chez vous la maison tremble, cela n'est pas encourageant. Recevoir de belles assurances du voisin de droite, du voisin de gauche et du voisin de derrière, mais les voir en même temps échanger l'incendie, le pillage et la mort, rien n'est plus inconfortable pour un esprit pacifique.

Nous avons pratiqué pendant trois quarts de siècle l'indépendance quiète, tellement quiète qu'elle en devenait même inconsciente. Nous avons défendu pendant quatre ans notre indépendance violée; tout notre être se dressait sous l'injure et exigeait réparation.

Voici l'heure de l'indépendance angoissée... C'est l'alerte impatiente dans la nuit occultée, la marche en arrêt, l'oreille

(1) Voir notre article : « La contrebande de guerre, le droit des neutres et la paix » dans la *Revue catholique des idées et des faits*, 19^e année, n^o 28, 6 octobre 1919, pp. 1-8.

tendue, l'haleine en suspens, sans que rien ne survienne. Nous sommes en paix, mais force nous est de vivre comme si c'était la guerre.

L'entre-paix et guerre nous entretient de la sorte dans un état de suspension mentale qui fait hésiter le commun d'entre nous sur ce qu'il doit penser et sur ce qu'il doit faire.

Encore, si nous savions la guerre inévitable, nous serions vraiment entre paix et guerre, et une nouvelle période de notre existence s'ouvrirait avec franchise. Mais si la guerre ne doit pas éclater, c'est donc la paix, la paix pour longtemps encore, avec sa nécessaire détente, avec le retour aux joies familières. Sommes-nous à présent, nous Belges, dans l'après-guerre de 1914-1918, ou dans l'immédiat avant-guerre d'une nouvelle mêlée ?

Ne point percer le mystère, ne connaître ni le mot de la guerre, ni le mot de la paix, voilà qui trouble et qui énerve.

* * *

Cela ne serait rien s'il s'agissait d'un drame quelconque, auquel on assiste en spectateur, mais notre vie, notre travail, notre avenir, tout est engagé dans l'énigme.

Bien entendu, chacun consent à ce que le pays paie la prime d'assurance de sa sécurité. Personne en Belgique ne demande la démilitarisation, aucune voix ne s'élève pour proposer que l'armée soit démobilisée. Car chacun sait que, nos routes une fois ouvertes, l'invasion y ferait irruption, tout comme le fleuve déferle sur la plaine quand disparaît la digue. Si la Belgique a fait jusqu'à présent les frais d'une armée, c'est le moment, ou jamais, de montrer qu'elle existe.

Seulement, la récolte des betteraves attend, et les semailles de froment, si nécessaires à notre subsistance; seulement, sans le patron l'atelier chôme, et sans les ingénieurs l'usine tourne au gâchis; seulement, la femme est seule au logis, avec les miqches, et comment vivre au moyen de la maigre obole du gouvernement ?

Lors même que l'on est chez soi, c'est le cheval qui manque, et le labour tardera tant que le champ sera tourné en boue; c'est le camion qui fait défaut, et la clientèle qu'il faut laisser là, offerte à toutes les concurrences.

Tandis que, comme chacun sait, une fois les retranchements creusés et les mitrailleuses en place, les soldats se tournent les pouces au cantonnement et qu'un ministre s'emploie à organiser leurs loisirs.

Dans un pays laborieux comme le nôtre, voilà qui est crispant.

* * *

Les précautions individuelles rejoignent dans l'incertitude la grande précaution nationale.

Ferai-je des provisions alimentaires? Si nous sommes bientôt coupés des grandes routes du monde, combien je m'en féliciterai! Mais si nous demeurons tels que nous sommes, à quoi bon m'exposer au gaspillage?

Retirerai-je mon dépôt de la Caisse d'Épargne? Si nous devons évacuer la semaine prochaine, il est grand temps. Mais si nous n'avons pas à bouger, pourquoi exposer mes billets et perdre en plus l'intérêt du placement?

Vais-je finalement acheter des masques à gaz, vais-je étanchonner ma cave et creuser ma tranchée-abri?

Combien je regretterai, un jour, de n'avoir pas pris cette élémentaire précaution! Mes enfants m'accableront de reproches et je n'aurai pas assez de deux yeux pour pleurer!

Peut-être!

Mais que je paraîtrai donc ridicule, avec mon déménagement tout prêt depuis six mois, alors que les voisins continueront à

fumer leur pipe en flairant d'où vient le vent! Couard, trembleur, poule mouillée!

Peut-être!

* * *

En somme, dans un pays comme le nôtre, chacun est prêt à tous les sacrifices, mais vraiment tous, pour défendre la vie de la nation et pour assurer la sécurité générale.

Mais personne n'est disposé à la moindre dépense en pure perte.

Or, nous ignorons si les peines que nous prenons actuellement serviront jamais à grand'chose. Dans ces conditions, faut-il les réduire en traçant une ligne médiane entre le confort de la vie normale et l'austérité du temps de guerre? Faut-il établir une moyenne de nos responsabilités pour nous asseoir dessus? Non, pourtant, puisqu'un effort de notre part va peut-être nous sauver tous, mais à la condition qu'il soit d'une exceptionnelle énergie.

Nous raisonnons ainsi tout à la fois dans le passé et dans le futur, sans arriver à donner au présent sa formule. Le passé ne demande qu'à se prolonger, le futur réclame une anticipation; mais le passé est quand même bien passé, cependant que le futur ne se révèle pas...

* * *

Notre vie sociale est affectée plus profondément qu'on ne le croirait par cette tenaillante indécision.

La guerre suscite, dans ses pointes ardentes, une telle fusion d'énergies que tout le monde est emporté. Qui donc garde encore, à de pareils moments, le loisir de mesurer sa peine, qui considère la privation de l'homme d'en face?

La paix est, d'autre part, un état de concurrence continue où l'on comprend que chacun lutte pour son avantage; un état d'organisation aussi, où l'on reçoit pour ce qu'on donne.

Quant à l'expectative de guerre, elle impose une distribution générale d'ennuis que ne vient pas sublimer le noble élan du sacrifice commun. Ces ennuis sont trop restreints, au total, pour que chacun en soit atteint pour sa part équitable; ils laissent le temps d'observer tout à l'aise le confort respecté du voisin. On compare, on se jalouse et l'on récrimine. « Ah! si Gaspard devait aussi donner sa vache, la mienne ne me resterait pas sur le cœur! Ah! si l'on prenait tous les chevaux de boulangerie, comme je donnerais le mien volontiers! »

Mais vaut-il mieux pour le ravitaillement du pays que toutes les vaches soient consommées en même temps et que tous les chevaux de boulangerie paissent en congrès sur le plateau de Herve?

* * *

L'épreuve du moment n'est pas celle de l'héroïsme. Nous le savons. Nous préférons qu'il en soit ainsi, mais nous en restons quand même ébahis. Des souvenirs trop proches confondent pour nous une guerre européenne avec des passions exaltantes pour que, malgré l'horreur conçue par nos esprits à imaginer la guerre chez nous, nous ne nous sentions pas refoulés dans une froide grisaille.

D'aucuns voudraient ressusciter ces sentiments, non sur le thème de la bataille, qui leur est approprié, mais sur celui de la neutralité. On entend parler de-ci de-là d'une neutralité fière et claironnante, ou encore d'une neutralité héroïque; de droite ou de gauche on s'essaye à battre le tambour pour la fête de la neutralité belge.

Mais la neutralité est une idée négative et aucune idée négative ne prête des ressorts au cœur. Les transports poétiques en l'honneur de la neutralité sonnent faux, tout simplement parce qu'il

s'agit là d'une position de raison et non point d'un élan des consciences.

Seulement, sommes-nous capables de supporter longtemps un régime purement rationnel, alors que, autour de nous, les sources d'émotion jaillissent en plein ciel? Telle grande cause spirituelle est manifestement engagée dans le conflit. Les petits peuples sont écrasés ou bâillonnés. On massacre les femmes et les enfants. Cela nous laisserait sans réaction? Nous prononcerions avec flegme que cela ne nous regarde pas? En fin de compte, d'ailleurs, comment s'abstenir de prendre parti au spectacle, et si ce qui se déploie devant nous, frémissant et palpitant, n'est vraiment qu'un spectacle, ne serait-ce tout de même pas l'une des grandes tragédies de l'histoire?

Il est vain de nous imposer devant la guerre une position forcée. Voici quelques mois, un slogan commercial voulait qu'on fût à l'optimisme, afin que chacun achetât normalement. C'est à ce moment que la question de Dantzig prit un tour aigu. On nous a dit depuis les événements de septembre : « Continuez à travailler comme de coutume. » C'est entendu, la production et le trafic continueront, sauf que les producteurs sont aux armées, avec leurs accessoires.

L'optimisme de commande est la consigne dont le public belge se méfie le plus, et cette crainte ne fut pas pour rien dans la froideur qui accueillit le Ministère de l'Information nationale. Plus on dira aux gens : « Vous n'avez rien à craindre », cependant qu'on rappellera de nouveaux mobilisés, et plus les gens broieront du noir.

* * *

Non, l'épreuve à laquelle nous sommes soumis n'est pas d'un genre banal.

Elle est trop considérable pour ne pas nous affecter en dix points de notre être, mais elle est trop modique encore pour soulever en nous les grandes lames de fond. C'est du peu ordinaire qui n'est pas le grand extraordinaire et comme nous étions accoutumés à l'ordinaire, comme nous nous apprêtons à affronter le plus rude extraordinaire, cette épreuve d'entre-deux nous laisse un peu décontenancés.

Les gestes historiques ne nous conviennent guère en ce moment, bien que nous fassions de l'histoire et de très sérieuse, mais plutôt les vertus de demi-teinte.

Nous n'occupons pas, comme en ces journées flamboyantes de 1914, le devant de la scène mondiale et nul ne pense aujourd'hui à la Belgique « héroïque et martyre »; les grandes nations sont même fort enclines à oublier que la Belgique existe encore, tant elles nourrissent d'autres préoccupations. Mais si notre rôle est sans résonance, n'envions pas, de grâce, le retentissement des massacres et des pillages. Il est ailleurs aujourd'hui des nations héroïques et martyres. Nous avons payé notre dette à l'honneur, peut-être sommes-nous à la veille d'une nouvelle échéance et d'un paiement plus considérable encore. Ne nous pressons pas, ne précipitons pas le cours des choses. Soyons modestes.

Nous avons fait le calcul du bien et du mal qu'il y aurait pour la Belgique à entrer dans la fournaise. Nous l'avons fait dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel, et nous voici arrivés à cette conclusion que, si quelqu'un nous pousse dans ce brasier infernal, nous ne reculerons pas par lâcheté, mais tant que nous n'y serons point de force, nous ne ferons un pas pour y pénétrer. D'aucuns nous reprocheront de rester ainsi à l'écart d'une croisade sacrée; mais toutes les croisades de nom étaient-elles des croisades de fait, et toutes les croisades de fait ont-elles abouti à délivrer le saint tombeau? Nous avons supputé, nous avons totalisé. Restons prudents.

Toutes nos dispositions sont prises en vue d'un mal qui ne se

produira peut-être pas. Mieux nous serons armés, avons-nous dit, plus on regardera à nous attaquer et, si l'on nous assaille quand même, nous aurons ainsi plus de chances de nous en tirer. Nous sommes bien d'accord là-dessus. Ne lésinons donc pas sur les conséquences de ce tableau de prévisions, et puisqu'à la position de combat nous préférons une conduite préventive, payons sans sourciller notre prime d'assurance. Soyons totalement prévoyants.

On taxe notre attitude d'égoïsme. Nous avons cependant entendu dire, en bien des pays, que l'intérêt de la nation est la loi suprême et qu'au salut de la patrie il faut tout sacrifier. Disons-le sans ambages : ces formules nous heurtent, au sens élémentaire où souvent on les prend. Notre conscience chrétienne n'admet pas que le bien tout à fait supérieur reste au plan de cette tranquillité ou de cette prospérité, ou même de cette puissance impériale dont on fait la loi et les prophètes des nations modernes. Mais ajoutons aussitôt que, à notre sens, la charité bien ordonnée commence par soi-même. Soi-même, quand il s'agit d'un peuple, cela veut dire nos enfants, nos femmes, nos vieillards, cela veut dire l'intégrité de nos ressources spirituelles, cela veut dire encore la subsistance de notre jeunesse et la perpétuation de notre collectivité. Ce souci serait-il si bassement égoïste? N'oublions donc pas le premier degré du dévouement, sous prétexte de courir au plus sublime. Soyons charitables avec simplicité.

Tout cela revient, en définitive, à payer, au cours du jour, le prix de notre indépendance. Ce prix a beaucoup varié suivant les temps. Nous conservâmes l'indépendance à très bon marché, durant les décades paradisiaques qui suivirent 1830; il fallut, en 1914, la payer au prix du sang, et le monde est témoin que la Belgique ne marchandait pas ce prix-là. Depuis la fin de la guerre mondiale, le prix de notre liberté a oscillé, mais nous nous sommes accoutumés cependant à le payer sensiblement plus cher qu'autrefois. Voici que, tout à coup, une hausse draconienne s'est déclarée : il faudra céder notre temps, nos aises, une part considérable de nos épargnes, il faudra réduire notre train de vie et nous replier sur nous-mêmes; il faudra consentir à ces peines et à ces privations, sans espoir de rien acquérir par ailleurs, mais pour conserver simplement nos droits. Ce prix est-il élevé? Il est moins cher qu'un autre et l'objet en vaut la peine.

La valeur dont il s'agit, en définitive, n'est pas cette froide neutralité, pour laquelle personne ne pourrait s'enthousiasmer. C'est la faculté de rester nous-mêmes, c'est la volonté de faire en sorte que personne ne nous demande, à titre amical, d'installer une garnison à Anvers, une base navale à Ostende ou une tête de pont à Liège; c'est que nous puissions continuer à nous passer des soins d'un « protecteur »; c'est que nul ne fasse de notre pays, comme il advint en une certaine période, une « barrière » contre d'autres pays. C'est que, pour tout dire, le Belge ne devienne pas, entre les peuples, un homme de seconde zone.

Voilà le bien que garde en ce moment notre armée, non dans la boue sanglante des tranchées, mais dans la pluie qui mouille les cantonnements. Voilà le bien que contribue à sauver chacun dans la nation : l'ancien qui reprend le métier du fils, la femme qui supplée au négoce du mari, et nous tous qui, sans le sourire, mais en avouant : « C'est mieux ainsi », allons payer notre écot à la caisse commune.

Essayons de cette nouvelle façon d'être des patriotes. La Belgique fut un jour « acculée à l'héroïsme »; la voici contrainte au bon sens. S'il n'y faut guère de martyrs, soyons du moins des citoyens.

GIOVANNI HOYOIS,
Président du Bloc catholique.

L'Allemagne et la théorie des voisins-esclaves

Toutes les hypothèses sur les chances d'une inflation allemande se trouvent rendues inutiles par le fait que Berlin ne s'intéresse plus au problème de la monnaie. Le plan de l'Allemagne est de soutenir la guerre et l'économie allemande en s'entourant de races assujetties, dont Berlin réquisitionnera les ressources à sa convenance. Les Allemands vivront « sur » ces peuples, tout comme les armées de Napoléon vivaient « sur » les pays qu'elles avaient envahis.

Bien des faits démontrent que les nazies caressent pareille théorie. Il est donc intéressant d'examiner leurs chances de succès. Le parallèle avec Napoléon ne nous apprend pas beaucoup, car les conditions de guerre ont complètement changé depuis lors. La première image qui se présente à l'esprit est celle d'une armée allemande s'abattant sur un pays, s'emparant de sa richesse et expédiant le tout à Berlin. Mais il est clair que l'affaire est un peu plus compliquée que cela. Les conquérants pourraient saisir la réserve d'or d'un voisin, encore qu'il est très improbable qu'un quelconque voisin de l'Allemagne hitlérienne ait conservé chez lui des réserves d'or dans les circonstances actuelles. Ils pourraient aussi s'approprier une certaine quantité d'équipements, des récoltes, etc., bien que, dans le cas de territoires occupés seulement après des opérations de guerre, il est des plus probable que l'ennemi aurait détruit le plus possible pour l'empêcher de tomber aux mains des Allemands. Le seul gain important que les Allemands peuvent espérer faire par de pareilles conceptions est celui des ressources naturelles et du potentiel industriel d'un pays. Mais même cela ne tomberait entre leurs mains que gravement endommagé si le territoire en question n'était conquis que par la force des armes.

Il est vrai que le territoire une fois conquis et les dommages réparés, les Allemands pourraient exploiter leur nouvelle conquête. Par des mesures énergiques, par la déportation de la main-d'œuvre indigène en Allemagne et par l'importation de main-d'œuvre allemande dans le pays conquis, ils pourraient, peut-être, réduire les risques de sabotage. Mais même alors, il s'en faudrait de beaucoup qu'ils n'auraient qu'à s'emparer purement et simplement de tous les produits des territoires conquis. Quand vous agrandissez l'étendue que vous dominez, vous n'accroissez pas seulement votre puissance de production, mais vous augmentez aussi le nombre de consommateurs. C'est, dans chaque cas particulier, une question de calcul pour savoir si l'accroissement est avantageux ou non. Déjà les Allemands manquent de main-d'œuvre. Ils ne disposent donc certainement pas d'une main-d'œuvre permettant d'exploiter, en temps de guerre, des nouveaux territoires sans recourir à la main-d'œuvre des territoires conquis. Or, s'ils emploient celle-ci, ils doivent la nourrir. Et si le nouveau territoire connaissait un régime de hauts salaires, comme aux Etats-Unis par exemple, ils pourraient certes réduire considérablement le niveau de vie de leurs nouveaux ouvriers sans ruiner leur santé ni réduire leur capacité de production. Mais en Europe orientale la chose est impossible. Là, le niveau de la vie est déjà tellement bas qu'il ne peut être sensiblement réduit, s'il faut maintenir à la main-d'œuvre un minimum de rendement.

Il n'est donc pas certain du tout que le jeu allemand vaille la chandelle. Pour en apprécier les chances, considérons la situation de l'Allemagne et de ses ennemis devant le problème des matières premières. Je me base, pour ce faire, sur les données fournies par l'*Institute of International Affairs* qui a publié la table que voici (1) :

	Empire britannique	Empire français	Allemagne
Fer	*	X	-
Cuivre	*	—	—
Plomb	X	—	—
Zinc	*	—	-
Etain	X	—	—
Bauxite	*	X	—
Manganèse	X	—	—
Nickel	X	*	—
Tungstène	*	—	—
Chrome	X	*	—
Vanadium	X	—	—
Molybdenum	—	*	—
Antimoine	—	-	—
Magnésite	*	—	-
Mercure	—	—	—
Charbon	X	-	X
Pétrole	—	—	—
Asbeste	X	—	—
Graphite	X	X	-
Soufre	-	—	-
Phosphates	*	*	—
Potasse	—	X	X
Platine	X	—	—
Caoutchouc	X	—	—
Coton	-	—	—
Laine	X	—	—
Soie	—	—	—
Lin	—	*	—
Jute	X	—	—
Chanvre	—	—	—
Manille	—	—	—
Sisal	*	—	—
Huiles végétales	X	*	—
Bois	*	-	-

Cette table montre clairement l'écrasante infériorité allemande vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de la France, infériorité telle qu'elle rend certaine une défaite dans une guerre d'épuisement, à moins que l'Allemagne ne trouve quelque autre méthode pour satisfaire ses besoins. La position est même pire qu'il ne ressort de cette table, car Berlin ne possède ni avoirs investis à l'étranger, ni réserve d'or; d'autre part, ses ennemis ont la maîtrise des mers; enfin, cette table ne tient pas compte de l'usage que les Etats-Unis pourraient faire de leurs ressources à eux. La situation est donc très différente de celle qui se présentait en 1914, quand l'Allemagne entreprenait la guerre comme nation créditrice, quand elle possédait la Lorraine, quand elle mit la main dès les premiers jours de la guerre sur la Belgique et sur l'un des centres industriels les plus importants de France.

Et la question se pose : L'Allemagne est-elle à même, cette fois, de se procurer à l'Est ce dont elle a besoin? Les statistiques sur lesquelles se base la table ci-dessus sont évidemment des statistiques de temps de paix. La guerre augmente grande-

(1) X Surplus exportable.

* Se suffit à peu près à lui-même.

- Dépend partiellement d'importations.

— Dépend grandement ou entièrement d'importations.

ment, on s'en doute, la consommation de tous ces produits. Augmentation dont la mesure dépend des ressources de l'autre camp. En gros, on peut dire que les besoins d'un belligérant ne sont pas absolus mais relatifs : il lui faut *plus* que l'autre camp. Or, dans toute la liste donnée ci-dessus il n'y a, pratiquement, aucun produit dont l'Allemagne possède plus que n'en possèdent France et Grande-Bretagne ensemble.

Il va de soi que l'Allemagne ne peut remédier beaucoup à ce qui lui manque, à l'aide du commerce international ordinaire, car elle n'a rien à offrir aux consommateurs étrangers. Il n'y a que deux matières premières — le charbon et la potasse — dont elle possède un surplus exportable, même en temps de paix. Les exportations ordinaires sont constituées de produits manufacturés et, sans doute, pourrait-elle en exporter encore, mais où trouver la main-d'œuvre, et surtout où trouver les matières premières nécessaires à ces produits manufacturés?

Voilà pourquoi elle s'adjugea l'Autriche, la Tchécoslovaquie et sa part de la Pologne. Dans quelle mesure s'agit-il, là, de facteurs à porter à l'actif? Dans l'ensemble, l'Autriche est un passif. Certes, elle a rapporté du graphite et du manganèse, mais elle a apporté aussi des bouches affamées et, en fin de compte, l'Autriche consomme plus qu'elle ne produit. Dans les conditions normales de temps de paix, la Tchécoslovaquie disposait d'un surplus exportable d'antimoine, de manganèse, de charbon et de graphite. La Pologne disposait d'un surplus exportable de plomb, de zinc, de charbon, de potasse et de bois, mais la plus grande partie du potasse et du bois se trouve dans la part russe du partage, comme d'ailleurs tout le pétrole polonais, qui, d'ailleurs, suffisait à peine aux modestes besoins polonais.

Jusqu'à présent l'Allemagne n'a donc pas beaucoup renforcé sa position par ses récentes conquêtes. Son effort ne fut pas rémunérateur et si le chapitre devait se clore maintenant, le passif dépasserait l'actif. Tout dépend, en conséquence, de la question de savoir si l'Allemagne aura accès aux ressources russes. La Russie dispose d'un surplus exportable de manganèse, de pétrole, d'asbeste, de platine, de lin et de bois. A quelles conditions les Soviétiques céderont-ils ces matières premières à l'Allemagne? C'est tout le problème.

Et d'abord dans l'hypothèse la moins favorable aux puissances occidentales. Admettons que Staline soit à ce point convaincu des avantages d'une victoire de Hitler qu'il veuille même comprimer le niveau de vie en Russie à l'effet de produire un surplus exportable aussi grand que possible, exportation qu'il fournirait à crédit à Hitler; admettons encore que les relations politiques entre les deux dictateurs soient tellement amicales que Staline puisse démobiliser son armée polonaise et que Hitler puisse réserver au front Ouest l'entièreté de ses forces militaires. Evidemment, dans ce cas, la situation des Allemands s'en trouverait grandement renforcée. Que si Staline n'est préparé qu'à échanger produits contre produits, alors, aussi longtemps que les Allemands pourront fournir des produits manufacturés, les bolcheviks leur livreront des matières premières en échange. Ce qui permettrait, sans doute, à Berlin, de durer un peu plus longtemps et retarderait donc la victoire des Alliés jusqu'à ce que les Allemands soient épuisés, mais ce qui n'affecterait pas le résultat final. Et tout semble indiquer que telle est bien l'intention de Staline. Ajoutons que si l'armée russe doit rester mobilisée, Staline n'aura guère de matières premières en excédent.

Les deux matières premières les plus importantes dans une guerre moderne sont le fer et le pétrole. Bien que grand producteur de fer, la Russie, avec son énorme population, en est aussi un grand consommateur. Et l'Allemagne ne dispose plus des mines lorraines qui l'approvisionnèrent pendant la dernière guerre. Les deux voisins de l'Allemagne grands producteurs de fer sont

le Luxembourg et la Suède. Que l'Allemagne envahira le Luxembourg, si l'opportunité militaire s'en présente, la chose est probable au point d'en être à peu près certaine. Et si cette opportunité ne s'offrait pas, il est hautement probable que l'Allemagne tentera une descente en Suède, si les Suédois ne se montraient pas assez souples, avant d'accepter de capituler. En 1914-1918 ce fut la Lorraine qui sauva la Suède.

Mais le pétrole est plus important encore que le fer. La production allemande de ce produit est pratiquement négligeable, et le prix de revient du pétrole synthétique tiré du charbon est considérable et exige une grande main-d'œuvre. L'Allemagne est peut-être capable de produire deux millions de tonnes par an, alors qu'il lui en faut dix-huit millions en temps de guerre. Sans doute a-t-elle constitué de grands stocks, mais en comparant les exportations des autres pays depuis que Hitler est au pouvoir, les experts ne croient pas que les stocks puissent couvrir plus de quelques mois. Si donc elle est incapable d'entretenir ces stocks, ceux-ci ne pourront que reculer le jour de la défaite. Le problème est difficile, car la conquête par les armes de puits de pétrole ne sert de rien : il est trop facile, à un ennemi en retraite, de les détruire. L'Allemagne peut-elle s'en tirer avec le pétrole russe? Sans parler ici de l'incertitude de la politique russe, il y a la difficulté pratique du transport. Le pétrole se transporte soit par mer, soit par *pipe-line*. Impossible, aux Allemands, de l'amener par mer de la mer Noire; et un *pipe-line*, difficile à installer d'ailleurs, devrait traverser la Pologne où il serait certainement exposé à d'incessants sabotages. Il faudrait donc amener le pétrole russe à travers la mer Noire et puis par le Danube à travers la Roumanie. Le transport par Zeppelin a également été envisagé.

Mais ce plan, comme aussi le plan plus simple d'acheter le pétrole roumain, dépendent de l'état des relations avec la Roumanie. Comme toute les autres puissances secondaires européennes, la Roumanie à la fois déteste et craint l'Allemagne hitlérienne. Il n'est guère douteux que le projet allemand était d'établir l'Allemagne sur la frontière polono-roumaine, non seulement pour isoler les Polonais, mais aussi pour être à même de terroriser la Roumanie. Les Allemands n'ont pas le désir d'envahir la Roumanie, parce qu'alors, comme en 1917, les Roumains en retraite ne manqueraient pas de détruire leurs puits de pétrole. L'ambition allemande était de terroriser la Roumanie avec des menaces de bombardements et d'invasion pour l'amener à fournir l'Allemagne de pétrole « à crédit ». Certes, les Allemands n'ont aucun crédit, mais le mot est plus poli que celui de « chantage ». Mais deux événements sont venus déranger le plan allemand. Tout d'abord les Russes arrivèrent avant les Allemands à la frontière polono-roumaine. Et puis M. Calinescu refusa de fournir du pétrole à Berlin, si ce n'est contre d'autres produits. Depuis lors, M. Calinescu a été assassiné, mais il n'est pas probable que ses successeurs se montrent plus soumis. Un très proche avenir nous fixera, et en particulier l'accord que signeront Moscou et Ankara.

Entretiens les Allemands, écartés de la frontière polono-roumaine ne peuvent plus atteindre la Roumanie qu'à travers la Hongrie. Il y a quelques semaines encore, Berlin pouvait arguer qu'il y avait comme un désir hongrois de voir arriver les armées allemandes en Hongrie, soi-disant pour aider celle-ci à reprendre la Transylvanie à la Roumanie. L'ironie de la situation réside dans l'apparition des Russes sur la frontière hongroise, ce qui était bien la dernière chose que désiraient les Allemands, apparition qui finit par convaincre le dernier Hongrois de la duplicité allemande. Aujourd'hui les Allemands ne pourraient plus entrer en Hongrie sans prendre figure nette d'envahisseurs et sans s'y buter à la défiance de la nation entière. Certes, il leur ne

serait pas difficile d'envahir la Hongrie, mais au prix de conséquences qui doivent faire hésiter même la folie, et sans grande chance de procurer, semble-t-il, aux Allemands les puits de pétrole roumains intacts, dont ils ont besoin. Quand on n'a jamais eu qu'un seul ami au monde, c'est une erreur de l'assassiner. L'avenir dira si, en l'occurrence, l'erreur sera commise.

CHRISTOPHER HOLLIS.

(Traduit de l'anglais,
The Tablet.)

Un nouvel aspect de notre problème charbonnier

La position économique de la Belgique, pendant la guerre, sera difficile; plus difficile que celle de la plupart des autres Etats neutres de l'Europe. Notre pays est doublement vulnérable : sa flotte commerciale est insuffisante; notre « manquant » en produits alimentaires et en matières premières est quasi général.

La Belgique ne possède qu'une seule matière première essentielle : le charbon. Grâce au charbon, elle est à même d'acquérir une puissance économique capable de compenser dans une certaine mesure les « manquants ». Et il serait impardonnable de ne pas se servir au maximum de la seule arme importante dont le pays dispose.

Quelques mots, tout d'abord, sur l'évolution de l'industrie minière en Belgique depuis un quart de siècle : ses possibilités d'exportation et la dépendance de l'étranger en matière d'approvisionnement de charbon. Avant la guerre 1914-18 les mines belges avaient atteint une production annuelle d'environ 23 millions de tonnes. Les 4 millions de tonnes manquantes étaient fournies par l'importation.

En 1922, après la restauration du pays, la situation de 1913 se trouva rétablie : la production annuelle avait retrouvé son niveau de 23 millions de tonnes, mais l'importation était toujours de 4 millions de tonnes. Puis l'expansion économique, l'extension des charbonnages du Limbourg, des méthodes d'exploitation plus rationnelles vinrent rapidement augmenter, et dans une mesure très appréciable, la production minière belge. Pendant les années prospères d'avant la crise la production monta à 27 millions de tonnes, pour atteindre plus tard le niveau de 30 millions, chiffre actuel.

Quant à l'importation, elle s'accrut parallèlement et se chiffra, entre 1926 à 1930, à une moyenne annuelle de 9 millions de tonnes, pour atteindre même, exceptionnellement, 11 millions de tonnes.

La crise, qui déjà dans le second semestre de 1930 avait touché l'activité du pays, plaça successivement tous les ministres qui eurent à s'occuper des questions industrielles devant des perspectives nouvelles du problème minier. Ce problème, qualifié souvent d'insoluble, donna lieu, à diverses reprises, à de vifs débats. Mais il nous semble, dès à présent, que la solution donnée au problème par le gouvernement était bien la bonne. Cette solution a préparé le pays à une situation qui, en ces mois de guerre, est capable de fournir à l'économie belge une source de puissance.

Les années prospères avaient donc remarquablement accru la production charbonnière belge. Et l'augmentation de l'importation n'était pas défavorable. Mais, après 1930, la situation se retourna. La consommation de charbon en Belgique décrut progressivement. Que faire? Diminuer l'importation ou abaisser le rendement des mines? Les inconvénients inhérents à cette dernière solution étaient évidents : une augmentation du chômage avec, peut-être, des troubles sociaux; une lourde charge sur la balance commerciale qui, pendant les années prospères, avait atteint le chiffre de 2 milliards.

Tous les ministres des Affaires économiques qui se succédèrent depuis 1930 s'en sont tenus à la même solution du problème : le maintien du niveau de la production nationale. Et ils visèrent, aussi, à gêner le moins possible l'importation de charbon. On s'en fut à la recherche de nouveaux débouchés et on les trouva. Le marché scandinave fut acquis pour les coques et notre voyage à Rome, en décembre 1934, n'avait pour but que d'obtenir un élargissement du marché italien. Temporairement, en 1935 et 1936, ce marché italien fut très bon pour nous. Ce qui nous permit d'attendre la reprise de l'industrie métallurgique qui se présenta au début de 1937.

Lors de la reprise industrielle, après la crise économique, le problème charbonnier changea de nouveau d'aspect. La consommation s'accrut, et un manque de charbon se révéla en mars 1937. Allions-nous, par une augmentation d'importation, mettre de nouveau la balance commerciale minière en déficit sensible, ou bien pousserions-nous la production nationale encore plus haut? La question se posait.

Remarquons, en effet, qu'entretemps, pendant la crise, la balance des importations et exportations de charbon s'était, d'année en année, rapprochée du point d'équilibre. Le déficit baissa, en 1931, à 5 millions de tonnes; en 1932, à 4 millions; à 2 millions, en 1933-34; 1 million en 1935 et 500.000 tonnes en 1936.

A la Chambre, le 3 mars 1937, lors de la discussion du budget des Affaires économiques, à un moment où une brusque flambée de l'industrie métallurgique rendait l'approvisionnement en charbon fort difficile, nous nous souvenons avoir défendu la thèse que, malgré tout, il fallait viser à maintenir l'équilibre si difficilement conquis de la balance charbonnière.

La reprise métallurgique se révéla très temporaire. L'équilibre entre l'importation et l'exportation des charbons resta acquis. Nous allions même devenir, petit à petit, exportateur de charbons. Considérons, à cet égard, les statistiques des dernières années :

Importations en 1937 :	
Charbons	6.167.269 tonnes
Cokes	3.186.591 »
Briquettes	162.913 »
<hr/>	
TOTAL	9.516.773 tonnes
Exportations en 1937 :	
Charbons	4.318.863 tonnes
Cokes	1.319.558 »
Briquettes	636.852 »
<hr/>	
TOTAL	6.272.273 tonnes

L'aspect moins favorable de la balance, en 1937, était indubitablement la conséquence des besoins nouveaux de l'industrie métallurgique. L'influence de la diminution des heures de travail sur la production de 1937 fut également sensible. Mais dès l'année suivante nous retournons à une balance mieux équilibrée. L'exportation monta légèrement, mais l'importation tomba nettement.

En 1938, la Belgique importa :

Charbons	4.493.636 tonnes
Cokes	1.937.649 »
Briquettes	92.972 »

TOTAL 6.524.257 tonnes

Et elle exporta :

Charbons	4.673.739 tonnes
Cokes	1.204.296 »
Briquettes	627.011 »

TOTAL 6.505.046 tonnes

Examinons, enfin, les statistiques du premier semestre de 1939. Cette fois la balance ne s'équilibre plus, la Belgique devient exportatrice. Comparés aux premiers six mois de 1938, ceux de 1939 donnent les chiffres suivants :

	1938	1939
Importation charbons	2.868.775 tonnes	2.298.769 tonnes
cokes.	1.068.023 »	1.343.378 »
briquettes.	52.513 »	57.838 »
TOTAUX.	3.989.311 tonnes	3.699.985 tonnes
Exportation charbons	2.449.437 tonnes	3.162.068 tonnes
cokes.	683.200 »	842.558 »
briquettes.	382.205 »	188.829 »
TOTAUX.	3.514.842 tonnes	4.193.455 tonnes

Pour la première fois, depuis l'industrialisation de la Belgique, notre pays exporte plus de charbon qu'il n'en importe. Constatation réjouissante, à la veille d'une guerre européenne. Elle nous autorise à être moins soucieux quant à notre propre approvisionnement, et elle met à notre disposition une monnaie d'échange de très grande valeur dans nos négociations avec nos voisins.

Toutefois il importe de remarquer ceci : la Belgique exporte de grandes quantités de charbon tout en continuant à importer des charbons étrangers. Elle serait donc obligée d'arrêter ses exportations si cette importation disparaissait — à moins de monter encore le niveau de la production nationale. Examinons ici les diverses éventualités.

Les pays qui nous livrent du charbon sont, en ordre principal : pour les charbons, l'Allemagne, la Pologne et l'Angleterre; pour les cokes, l'Allemagne et la Hollande. Les charbons importés par la Hollande sont compensés par des exportations au moins égales. Durant les derniers mois, l'Allemagne et la Pologne livrèrent à la Belgique 51 % de l'importation, et l'Angleterre 19 %. Pour les cokes, l'Allemagne fournissait 80 % du total importé, et la Hollande 20 %.

Quant aux débouchés de notre exportation, ce furent surtout, pendant les dernières années, la France pour les charbons et les cokes, la Scandinavie pour les cokes. Pendant les premiers sept mois de 1939, la Belgique vendit à la France 2.072.000 tonnes de charbon et 506.000 tonnes de coke; à la Suède 182.000 tonnes de coke et à la Norvège 15.000 tonnes.

Les pays qui fournissent à la Belgique sont donc, surtout, des pays actuellement en guerre. Il faut, en conséquence, s'attendre à ce qu'ils ne puissent plus exporter aussi facilement qu'au paravant. Déjà, les années de réarmement intensif virent baisser sensiblement l'appoint allemand. De 3.733.000 tonnes de charbon et 2 millions 565.000 tonnes de coke, l'importation allemande tomba en 1938, à 2.428.000 et 1.544.000 tonnes.

Il ne nous paraît pas souhaitable, non plus, de placer l'industrie belge, pendant les années de guerre, devant la nécessité d'une consommation moindre de charbon. En ce moment, déjà, les perspectives ne sont pas défavorables pour certaines de nos industries de base. Il serait très dommageable aux intérêts du pays que l'industrie belge, par manque de matières premières, ne pût accepter les commandes étrangères. D'autre part, il est évident qu'un arrêt dans nos exportations de charbons et cokes vers la Scandinavie, et surtout vers la France, priverait la Belgique de matières premières indispensables. En temps normal, la France livre à la Belgique 75 % du minerai de fer qu'elle consomme. Et nos récentes négociations économiques à Paris ont montré que, sans fourniture de charbons belges à la France, il ne peut être question de fournitures de minerai français à la Belgique.

Il ne reste donc, à notre pays, qu'une seule solution : augmenter encore notre production nationale de charbons. Et il importe que les mesures *ad hoc* soient prises sans retard. Nos stocks en charbons — bien que dépassant la normale — ne représentent tout de même que la production d'une dizaine de jours. La période d'adaptation ne peut donc être que très courte. Aussi comprenons-nous que le gouvernement attende avec impatience les rapports de ses experts.

PHILIPPE VAN ISACKER,
Ancien ministre des Affaires économiques.

En quelques lignes...

Les projets des éditeurs parisiens

D'une enquête à laquelle vient de se livrer M. René Groos, et dont *Toute l'Édition* publie les résultats, il appert que le marché du livre est, plus encore que beaucoup d'autres, par la guerre désorienté.

Ce n'est point seulement la question du personnel mobilisé qui préoccupe les dirigeants de Cercle de la Librairie. Bien que, dans certaines maisons, le manque de cadres se fasse sentir dans de désolantes proportions. Ainsi, aux éditions de la *Nouvelle Revue critique*, où tout le monde est sous les drapeaux : tout le monde, sauf M. Paul Laffitte, âgé de soixante-dix ans ! Chez Plon, c'est M. Joseph Bourdel qui, plus qu'octogénaire, a repris le collier : « J'ai vu les Prussiens en 1870 », confie-t-il à l'enquêteur. « J'ai fait la guerre de 14 comme chef de bataillon. Aujourd'hui, il me faut reprendre le gouvernail de la maison, puisqu'elle a trois directeurs mobilisés : M. Maurice Bourdel, M. Robert Delaroche-Vernet, M. Robert Mainguet... »

Mais il y a, aussi, le gros problème des transports. Certains tirages de 10.000, voire de 15.000 exemplaires, imprimés en province, risquent de demeurer longtemps en souffrance, les wagons et le charroi automobile étant réservés aux besoins de l'armée en campagne et des usines de munitions.

D'autre part, la crise actuelle s'abat sur les éditeurs juste au moment où ils avaient accoutumé de lancer les « nouveautés » sensationnelles pour les prix littéraires d'arrière-saison, juste au moment où la préparation du livre d'étrennes sollicite la collaboration diligente de l'imprimerie, de la photogravure, de la reliure.

Dans ces conditions, l'on comprend que la plupart des chefs responsables se retranchent derrière une politique d'abstention.

Provisoirement, ils ne « sortiront » rien. Surtout, s'il s'agit du livre de luxe. Par contre, les manuels classiques continueront de fournir aux enfants et aux lycéens ces beaux textes de gentils écrivains qui, comme le rappelait Jean Giraudoux, font l'honneur et la sécurité de la France. Certains éditeurs comptent mettre sur le marché des collections inspirées de l'actualité diplomatique ou militaire. Le premier livre « de guerre » est signé d'un nom hongrois : le Dr Ivan Lajos, chargé de cours à l'Université de Pecs. Il prétend répondre à cette question que nous nous posons tous, depuis le 1^{er} septembre : *La Vérité sur l'armée allemande*. C'est Flammarion qui l'a édité.

Encore un « faux » mot historique!

Mais celui-ci eut longtemps la vie belle. A telles enseignes qu'il prêta lui-même au jeu de mots.

« *Courbe la tête, fier Sicambre!* » Nous avons tous gardé souvenance des paroles qu'adressait saint Remi à Clovis, au baptistère de Reims. L'image a popularisé la scène fatidique. Et la réplique avait fait fortune de Clovis — le petit plaisantin! — qui aurait rétorqué à l'évêque, du tac au tac : « *Cambre la tête, vieux si courbe!* »

Blague à part, le texte latin de Grégoire de Tours a été traduit et accepté comme tel par des générations d'historiens. Le *Courbe-la-tête, fier-Sicambre* traîne dans tous les manuels adoptés, adoptables. Or il se fait qu'un tout jeune licencié de l'Université de Liège vient de démontrer, sur la foi du texte, que nous sommes en présence de la plus fausse des interprétations. Grégoire de Tours a été mal lu, mal compris.

Que dit le latin du célèbre chroniqueur ? « *Depone colla, militis Sicamber.* » Rien de plus, rien de moins.

M. Hoyoux — c'est le nom de notre jeune et perspicace licencié — fait d'abord observer, avec infiniment de raison, que *militis*, l'épithète décernée à Clovis le Sicambre, ne peut pas, n'a jamais pu signifier « fier ». Le sens est clair : *militis* doit se traduire par « doux ». Saint Remi, au moment du baptême, fait observer au païen qui se convertit que l'eau lustrale va le laver de ses péchés de férocité, de sauvagerie, va le rendre doux à l'égal de l'agneau de Dieu.

Reste la première partie de l'apostrophe : *depone colla*. Il n'est point question de « courber la tête ». Ni les mots latins, ni le rite de l'ondoïement ne supposent cette traduction. L'eau n'est pas versée, dans le cou, mais sur l'occiput du catéchumène. Surtout, l'on y insiste, il est impossible de tirer philologiquement notre fameux mot historique du *depone colla* attesté par la chronique.

Deponere veut dire « déposer »; *colla* signifie les « colliers » (ici, les colliers magiques). Clovis, selon l'usage des guerriers francs, portait autour du cou, en guise d'amulettes, des colliers qui devaient lui servir de protection au combat. Ces talismans, signes et vestiges du paganisme qu'il abandonne, l'évêque chrétien le prie de les « déposer », de les retirer de son cou, maintenant qu'il est devenu *militis*, maintenant que, par le baptême, il va compter au nombre des enfants de Dieu.

Nous abandonnerons donc, à notre tour, après des siècles d'interprétation fantaisiste, le « *Courbe la tête, fier Sicambre!* » pour ne plus retenir que l'exacte et jolie traduction de M. Hoyoux : « *Dépose tes colliers, ô Sicambre devenu doux!* »

Feuilles mortes

Quand j'étais un petit garçon, on avait l'habitude de me dire que les arbres se dépouillaient en même temps que pliaient bagages les saltimbanques et bateleurs de la Foire à Liège. Et c'est vrai que, sitôt démontées, à grands coups de marteau, les loges en plein vent, on s'aperçoit que le boulevard a perdu,

avec la musiquette des orgues de Barbarie, sa parure fauve. Ce n'est plus, sur la terre déjà boueuse, qu'un dernier bal de feuilles rousses, de feuilles tavelées, de feuilles qui craquent sous le pied et qui évoquent les nostalgies poitrinaires de Millevoye, les strophes désenchantées d'un Rutebeuf, l'hiver qui vient...

Cette année, plus tristement que les autres années, la mort de l'été fait en nous sa mélancolie saisonnière. C'est que, pas très loin de nos foyers encore douillets, du tiède édredon et de la lampe à la couronne d'or, des soldats se battent ou veillent. Ceux de chez nous ne sont jusqu'ici condamnés — Dieu merci! — qu'à cette tâche, d'ailleurs noble et lourde, du guetteur au créneau. Mais, entre Rhin et Moselle, les feuilles tombent sur le champ de bataille de demain...

Les communiqués des journaux et les commentaires de l'agence nous ont appris que, sous les couverts épais de la forêt toute fauve et feuillue, les troupes d'assaut pouvaient prendre leurs dispositions de combat. Mais la nature ne cachera plus longtemps les sections de tanks, de mitrailleurs, les vagues alignées de fantassins casqués. Dès que la dernière bourrasque aura emporté la dernière frondaison, il ne sera plus temps de camoufler les batteries de la D. T. C. A., de recouvrir de branchages les avions truqués par la plaine comme un décor de théâtre. L'hiver ne signifie pas seulement l'onglée et les gerçures, les pieds qui gèlent et les nez qui coulent. C'est, pour les combattants, l'inexorable netteté de la colline blanche où les moindres brindilles se découpent avec la netteté de l'eau-forte.

Et c'est pourquoi la chute des feuilles, en ce mois d'octobre assombri, nous étirent d'une angoisse où n'entrent plus seulement des réminiscences de l'anthologie. Et c'est pourquoi nous sommes un peu honteux de lire, sous le cercle d'or de la lampe, proche le foyer douillet et le tiède édredon, les journaux où il est question de la garde aux frontières et des jeunes hommes qui se battent, entre Rhin et Moselle.

Libres propos...

Une mesure pour rien

Bien que ne disposant, cette semaine, que de quelques lignes, je veux parler sans retard du « Manifeste » signé par soixante-cinq intellectuels belges et que publient, ce matin, mercredi, la plupart des journaux de la capitale. Les académiciens et les professeurs de nos universités ont, seuls, été sollicités et il est permis de s'étonner que les signataires ne soient pas plus nombreux. N'ayant l'honneur d'être ni l'un ni l'autre, le texte ne me fut pas soumis, mais j'aurais signé sans hésitation aucune si j'avais eu les qualités idoines. Même après avoir adhéré au « Manifeste » tant décrié auquel Messieurs les académiciens et professeurs prétendent évidemment répondre? Parfaitement, car la réponse n'en est pas une, et ce que ces éminents compatriotes affirment, a été dit, ici, avant eux. Il y a plus. Le peu sur lequel on paraît avoir été capable de se mettre d'accord, ce peu, la quasi unanimité des Belges le pense et n'a jamais cessé de le penser.

Que disent, en effet, ces intellectuels?

D'abord que « *dans les conjonctures délicates que traverse notre pays, le devoir des bons citoyens est de ne pas contrarier la politique du gouvernement responsable.* »

« *Ils ne songent nullement à combattre la politique de neutralité qui a été adoptée par la Belgique.* »

Nous sommes bien d'accord! Mais soulignons que l'entente de nos soixante-cinq intellectuels n'a été possible que sur une formule négative...

Puis nos savants affirment « *le droit pour tous les Belges d'avoir et de professer leurs opinions et leurs sympathies dans le conflit international dont ils sont les témoins angoissés* ».

Encore d'accord! Naturellement avec les réserves indiquées par le Roi lui-même.

Ensuite, que « *les soussignés ne peuvent pas ne pas choisir entre ceux qui ont voulu la guerre et se sont concertés pour la déclencher le moment venu, et ceux qui, poussant à l'extrême l'esprit de conciliation, ont tout fait pour résoudre le conflit germano-polonais par voie de négociation* ».

Toujours d'accord, et pleinement! Mais en faisant remarquer, toutefois, que l'on peut estimer très utile pour *demain*, de rappeler *aujourd'hui* que la guerre actuelle n'a pu se déclencher que parce que, *hier* et *avant-hier*, on a fourni à l'agresseur les armes dont il se sert *en ce moment* contre ceux qui le réarmèrent.

Enfin on proclame que les signataires « *ne peuvent consentir à mettre sur le même plan leurs anciens compagnons d'armes et ceux qui pendant près de quatre ans leur infligèrent la plus cruelle des occupations militaires* »

Evidemment, voyons!

Et pour finir, le document rend un hommage ému et combien justifié à la pauvre Pologne martyre, hommage auquel je m'associe de tout cœur!

Alors?

Alors on cherche en vain le but de ce manifeste. Si tous les Belges étaient invités à le signer, sans doute les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de nos compatriotes le feraient-ils, et des deux mains.

Mais tout reste comme auparavant! Et entre autres choses le problème angoissant que posait l'autre manifeste et que Robert Poulet précise encore ci-dessous. Il faut bien reconnaître que le premier manifeste était autrement hardi, et dans sa francophilie, et dans sa conscience de l'immense danger que le germanisme hitlérien fait courir à notre civilisation occidentale. Pour les signataires d'une « réponse » qui n'ose d'ailleurs pas se donner comme telle, il semble n'y avoir aucun problème, et aucune éventualité n'y est envisagée. Ce texte pâle et anodin — qu'on me pardonne mon audace grande — n'apprend rien de neuf, ne répond à aucune question et se borne à constater ce qui crève les yeux de quiconque vit en Belgique. Que les Belges sont reconnaissants à leur Roi de les avoir mis à l'abri de la tourmente, — et les manifestants auraient bien fait de rendre cet hommage à notre grand Souverain, mais... eussent-ils été bien d'accord là-dessus?... — que ces mêmes Belges sont convaincus du bon droit des Alliés et de la justice de leur cause, et qu'ils éprouvent une immense pitié — et une pitié indignée — pour la malheureuse Pologne. On n'a même pas cru pouvoir dire, ce qui est pourtant l'évidence même, que les vœux ardents de ces Belges étaient, comme je l'ai dit précédemment, à sens très unique.

Ce manifeste n'a donc pas même le mérite de faire se compter des partisans puisqu'il n'aura pas d'adversaires. Et on ne peut que s'étonner de ne pas trouver les noms de *tous* les académiciens et de *tous* les professeurs au bas de ces lignes, car tout ce qu'elles énoncent « va sans dire ».

Mais, pour reprendre un mot de Talleyrand, cela ne va-t-il pas mieux encore en le disant?

Peut-être, mais alors à une condition, c'est que pareil accord universel sur certaines « données » serve de base à quelque chose. Or, le nouveau Manifeste s'arrête précisément là où il fallait commencer. Etant donné l'accord des Belges sur leur neutralité, sur leurs sympathies et sur leurs appréhensions et,

eût-on dû ajouter, sur leurs souhaits, comment et dans quelle mesure ces Belges pourraient-ils éventuellement aider à empêcher cette guerre de coûter trop cher à leurs amis sans suffisamment nuire à... ceux qu'ils n'aiment pas. Ce problème, posé par le premier Manifeste, reste entier après le second.

Une mesure pour rien...

TESTIS.

Les « désirs » des idéalistes et les « réalités » de la guerre européenne

Maintenant que les rumeurs de la polémique se sont plus ou moins apaisées autour de certain « manifeste », je voudrais reprendre calmement les idées dont il n'est, en définitive, que l'expression... on ne peut plus opportune.

Ces idées — on s'en souvient — sont au nombre de trois : 1° que la Belgique doit rester neutre; 2° qu'il faut souhaiter de tout cœur que l'actuelle guerre européenne ne s'éternise pas; 3° qu'il faut sauver l'indépendance de l'esprit, mise en péril par la psychose de guerre.

Le numéro 1 n'a soulevé d'objections que dans une partie de la presse flamande, où la clause stipulant certaine solidarité occidentale sur le terrain défensif a été trouvée trop favorable à la France... Le numéro 3 n'avait pas pour objet de poser *tout* le problème spirituel, — fondement de tous les autres problèmes, — mais seulement de désigner aux bons esprits de ce temps une tâche particulièrement urgente dans le domaine qui leur est propre, tâche en relation directe avec l'immense infortune qui vient de s'abattre sur le monde. Quand un incendie éclate dans une maison, les personnes de sang-froid ne se demandent pas comment il conviendra de rebâtir l'immeuble, le cas échéant : elles font la chaîne et sauvent les meubles, en commençant par les plus précieux. Reste le numéro 2, objet de fureurs, d'indignations, de protestations et de sarcasmes dont les auteurs n'auront peut-être pas le verbe si haut dans quelques mois.

* * *

En attendant, exposons encore une fois, avec toute la simplicité dont nous sommes capables, ce dont il s'agit, ni plus, ni moins.

Un terrible conflit armé met aux prises, depuis le 3 septembre dernier, l'Allemagne d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part. Quelle sera l'issue de ce conflit? La plupart de nos confrères ne voient que deux épilogues possibles, à savoir la victoire totale de l'un ou la victoire totale de l'autre. Et de monter en épingle ce dilemme. Or, ce dilemme n'en est pas un, deux hypothèses supplémentaires étant à tout le moins concevables :

1° Une paix de compromis;

2° Une guerre qui se prolonge indéfiniment, jusqu'à l'épuisement général, ou jusqu'à l'écroulement de la civilisation européenne.

De ces quatre éventualités, il va de soi que celle qui évoque un nouveau 1918 — mieux mis à profit par des vainqueurs moins inconséquents ou moins inconstants — se présente le plus agréablement à l'imagination belge. Ceux qui ont toujours regretté que la paix n'ait pas été dictée à Berlin; ceux qui ont

toujours dit le mal qu'ils pensaient de « l'exécrable unité allemande », sottement respectée à Versailles; ceux qui ont toujours supplié la France et l'Angleterre de conserver, sur le Rhin et ailleurs, les gages et sûretés dont le sang de cinq millions d'hommes avait payé le prix; ceux qui ont été en 1930-35 pour une « guerre préventive », laquelle n'aurait pas dépassé à l'époque les proportions d'une promenade militaire; ceux qui ont lutté contre l'illusionnisme genevois, contre les amateurs de « finasseries » stresemanniennes, contre le sanctionnisme grâce auquel l'Allemagne fut libérée de la dernière menace efficace qui planait sur elle; ceux-là seraient les premiers à se réjouir d'un miracle qui ramènerait notre Continent de vingt ans en arrière. Ce miracle, on a cependant le droit de n'y pas croire, *dans les circonstances présentes.*

* * *

Commençons par dissiper certains préjugés, fondés sur les propagandes, les dissensions de l'adversaire et les blocus.

L'Histoire le démontre :

Jamais une grande guerre n'a été gagnée par d'autres moyens que les moyens militaires. Révolution, effondrement du « moral », capitulation due aux privations de la population civile sont des phénomènes toujours *postérieurs* à une défaite ou à ses prodromes immédiats. M. de Kérillis lui-même en convenait récemment : « Les Franco-Britanniques ne sauraient imposer leurs volontés aux Allemands qu'après les avoir battus sans rémission sur les champs de bataille. » Et inversement, bien entendu.

Il n'est pas douteux que les dirigeants de Paris et de Londres nourrissent ce genre d'espoir lorsqu'ils accordèrent leur garantie à la Pologne, opération diplomatique qui pouvait, malgré tout, ne pas réussir à intimider l'aspirant-agresseur. Maurras a énuméré les divers chapitres du « plan de guerre » vraisemblablement arrêté à ce moment entre MM. Daladier et Chamberlain. Alliance russe; constitution d'un front oriental; manœuvre à travers les Balkans par la Grèce et par la Roumanie; campagne de Lombardie, aboutissant rapidement au Brenner; encerclement et conquête rapide de toute la Méditerranée orientale, sur laquelle venait de se clore le verrou turc : telles étaient, de toute évidence, — avec une longue résistance de la Pologne, — les grandes lignes de ce plan, aujourd'hui bien maltraité par les faits!

On le sait à présent : sauf surprise désormais improbable, le problème militaire que l'état-major allié est invité à résoudre demeurera borné au sud par la ligne Maginot et au nord par les positions Siegfried. Le général Duval expliquait récemment qu'il n'en est pas de plus difficile; et le général Weygand, l'évoquant à l'avance, allait même jusqu'à dire que, dans les conditions actuelles de la stratégie, il est tout à fait insoluble. Contentons-nous de noter que ni l'une ni l'autre des armées qui se font face entre Rhin et Moselle ne saurait prendre l'offensive sans courir au-devant de risques terribles, de pertes effroyables et d'efforts peut-être absolument vains.

Si l'on étend la question aux territoires voisins, — Suisse, Hollande et Belgique, — on n'en modifie pas la nature. Lignes fortifiées, terrain de manœuvre étroit, puissantes concentrations organisées pour la défensive... Sauf accident, il y a par conséquent quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'on n'ait pas à enregistrer de décision rapide sur le front Ouest, lequel reste, et pourrait fort bien rester jusqu'au bout, *le seul*. L'Allemagne ne remportera pas une prompte victoire militaire. Les Alliés ne remporteront pas une prompte victoire militaire. Dès lors, on est acculé, malgré qu'on en ait, à l'alternative suivante (le véritable dilemme) : *paix de compromis ou guerre d'extermination.*

* * *

A peine ai-je écrit cette phrase que j'entends les clameurs dont elle sera saluée sans doute dans le monde des illusionnistes incurables. « Défaitisme! immoralité! scandale intolérable! atteinte à toutes les lois divines et humaines! » Et cætera, et cætera. (Très peu de gens ont le courage de regarder les réalités en face. La plupart remplacent à cet égard le jugement par le sentiment, jusqu'à soutenir à l'occasion que deux et deux ne font pas quatre, « parce que ce serait trop injuste ou trop affreux ».)

Chose curieuse, presque tous les politiques, presque tous les écrivains politiques qui se livrent à cette espèce de frénésie intellectuelle ont quelque responsabilité dans les événements qui, de répercussion en répercussion, ont entraîné l'état de choses dont ils fuient aujourd'hui le spectacle. Ayant tout lâché pendant vingt ans, ces messieurs voudraient naturellement fermer les yeux sur le résultat de leurs lâchages. Malheureusement pour eux, tant d'erreurs ni ne se réparent en quelques semaines, ni ne laissent sur le plan des faits une trace légère. On n'a pas voulu réduire le germanisme prussifié lorsque pareille opération était possible : il faudra donc, soit y renoncer jusqu'à nouvel ordre, soit y mettre un prix si élevé que « même les plus grands avantages dus à la victoire n'arriveraient pas à le justifier » (*dixit* général Weygand).

En outre, aucune pensée humaine ne saurait mesurer d'avance avec quelque certitude l'ampleur que prendrait à la longue une guerre d'usure. Pareille guerre pourrait ne pas tarder à s'étendre d'abord (inutilement); à dégénérer ensuite de la manière la plus bestiale; à susciter enfin des mouvements sociaux, politiques ou idéologiques auxquels toutes les puissances belligérantes, sans exception, et peut-être aussi beaucoup de nations neutres, seraient exposées. Un effondrement économique de l'Occident, déjà miné par la crise, une tempête financière qui jetterait à bas la plupart des monnaies européennes suivraient ou précéderaient infailliblement cette catastrophe renouvelée de l'apprenti-sorcier. Comment se comporterait, dans ces conjonctures sans précédent, l'armature, beaucoup plus fragile qu'on ne pense, de la société contemporaine? « Nous, civilisations, savons que nous sommes mortelles! » Aux personnes qu'affligent à juste titre les infortunes imméritées des Polonais, aux personnes dont la pensée se passait cependant sans difficulté, voici vingt-cinq ans, d'une Pologne indépendante, demandons calmement si elles se rendent compte de ce que serait notre Continent après trois, quatre ans de guerre, ou davantage?

Hélas! le propre du vulgaire est de se dérober à toute prévision : le vulgaire a l'imagination paresseuse. Cela le fatiguerait outre mesure de se représenter une Europe couverte de ruines, de déserts, d'ossuaires; une Europe d'un bout à l'autre de laquelle des foules affamées et terrorisées reflueraient en désordre, et où les traditions, où les cultures dont nous sommes si fiers ne seraient bientôt plus que de vagues souvenirs, comme ceux de tant d'empires à jamais détruits.

Vaticinations absurdes? Exagérations folles?... C'est exactement ce qu'on disait aux écrivains latins de la décadence lorsqu'ils annonçaient la fin prochaine de Rome et le triomphe des Barbares, lequel devait durer six cents ans.

* * *

Sachons voir les choses comme elles sont. La seule façon un peu sûre d'échapper à ces sombres perspectives consiste à faire la part du feu, à arrêter les frais; non pas n'importe quand, non pas n'importe comment, mais à bon escient et à un moment bien choisi.

La situation qui se présenterait ensuite ne serait pas réjouis-

sante. Mais à qui la faute? Que les peuples d'Occident sur la tête desquels retombent les lourdes conséquences d'une si coupable imprévoyance s'estiment bien heureux qu'il existe encore pour eux *une chance* de s'en tirer!

Chance qui serait vite réduite à néant — ajoutons-le tout de suite — si ces peuples retournaient à leur vomissement démolitocratique. Car, si même la « fin de tout » peut être évitée, la clef du problème politique demeurera demain, comme hier, la renaissance française, conditionnée par la mort sans phrase de l'esprit jacobin. D'autre part, les frontières de l'Occident devront être tenues en permanence, avec la plus stricte vigilance. Et l'union des nations atlantiques et méditerranéennes — dont les intérêts essentiels sont identiques sur le terrain défensif — devra être à bref délai un fait accompli.

Tel est, dans les circonstances présentes, le dessin du *moindre mal*, — lequel s'identifie en politique avec le bien.

A divers interlocuteurs qualifiés j'ai demandé de me décrire une solution meilleure ou moins mauvaise, mais, bien entendu, suffisamment *probable*. Je n'ai pas obtenu de réponse.

Tant qu'il en sera ainsi, les signataires du manifeste ont le droit de rester sur leurs positions. Et de considérer que tout ce qu'on leur oppose en d'autres domaines — injures, lamentations, cris d'indignation, effusions sentimentales, questions de personnes — équivaut exactement à zéro.

ROBERT POULET.

Le Père de Groote⁽¹⁾

Un héros a rendu au Dieu des armées sa belle âme de prêtre et de soldat.

C'est la légende qui un peu plus tous les jours s'achève, le regroupement là-haut, dans la paix cette fois, autour du roi Albert, des anciens de la guerre, de notre III^e D. A., la division de fer, la division des Leman et des Jacques, et du P. de Groote.

Vie extraordinaire que celle de cet humble religieux, que la guerre de 1914 devait révéler aux autres et à lui-même. Né pour elle, c'est à cinquante ans passés qu'il va donner toute sa mesure et que débute cette carrière prestigieuse où la délicatesse de sentiments la plus exquise le dispute au dévouement et au courage le plus fou...

Henri de Groote est né à Dixmude le 24 avril 1863. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1881, un ordre fondé par un soldat, saint Ignace, dont la Règle a conservé, et pour cause, quelque chose de militaire, et exige de ses tenants, quel que soit le domaine où se déploie leur activité, un travail parfait.

Ordonné prêtre en 1896, le P. de Groote professe à Turnhout; il passe successivement par les maisons de Fayt, de Lierre, de Xhovémont et de Charleroi; il prêche de nombreuses missions et retraites et s'occupe d'une foule d'œuvres.

C'est à Charleroi que nous le trouvons en 1909 s'occupant du Cercle militaire de cette ville. Il était devenu l'aumônier bénévole du 1^{er} chasseurs à pied. Il aimait déjà suffisamment ses petits chasseurs pour les suivre au camp pendant leur période d'entraînement.

Engagé volontaire à cinquante et un ans, en août 1914, il accompagne ses hommes à Huy et à Liège; il fera toute la campagne comme aumônier du même régiment. Et nous le verrons

traverser les cantonnements et monter en ligne, chevauchant son cheval blanc aussi légendaire que lui. Nous sommes déjà en pleine épopée.

Dans la nuit tragique du 5 au 6 août son bataillon reçoit le baptême du feu au Sart-Tilman. Le P. De Groote erre toute la nuit, s'exposant cent fois à la mort, soignant et réconfortant les blessés, stimulant le courage des hommes qui tous le connaissent et l'aiment...

Brave entre les braves, on le retrouvera toujours au premier rang.

Pendant la marche pénible de Liège sur Anvers, le P. de Groote avait conservé un ressort extraordinaire. Il sut retremper l'âme des plus déprimés, accablés par le manque de repos et de nourriture.

Blessé deux fois lors des sorties d'Anvers, quelques jours plus tard une troisième fois à Haecht, il se multiplie plus que jamais, pendant que nos régiments en loques, mais invincibles, poursuivent leur long et pénible calvaire d'Anvers à l'Yser.

Au bord du fleuve fameux les traits d'héroïsme se succèdent à un rythme affolant.

En 1916, devant Dixmude, l'aumônier des chasseurs restera plus de six heures à 16 mètres de l'ennemi, disputant nos blessés aux troupes allemandes, malgré le feu terrible qui le menace. Par trois fois, bravant toute défense, il retourne à cet endroit périlleux, tant qu'il y a un blessé à secourir. C'est que chez lui la raison ne discute pas avec la conscience.

En 1917 il part à la recherche d'un blessé couché à 200 mètres en avant des lignes. Une balle lui déchire le bras; son compagnon, le P. Erkens, trouve la mort. Après un rapide pansement, le P. de Groote repart seul au secours de son confrère. Mais la blessure est grave; évacué sur l'hôpital, il s'enfuit vers les tranchées, vers ses hommes.

Fin 1917 un avion anglais tombe entre Reigersvliet et Oud-Stuyvenkenskerk. Les Allemands le mitraillent. Notre héros se jette à l'eau jusqu'à la ceinture et aidé de quelques braves que sa vaillance entraîne, après cinq heures de barbotage dans la rivière glacée, il sauvera ceux qu'il a juré d'arracher à la mort!

La bataille de Merckem et la grande offensive de septembre 1918 trouvent le P. de Groote toujours égal à lui-même. Pendant toute la journée du 27 septembre, après une nuit passée à entendre les confessions et à insuffler son énergie aux hommes, perclus mais d'un courage indomptable, il secoue avec nos fantassins la boue des tranchées, court dans un terrain chaotique d'un blessé à l'autre, se multiplie comme si la fatigue n'avait aucune action sur son organisme...

Ce sont des faits semblables qu'illustrent et que rappellent : huit chevrons de front, cinq chevrons de blessures, douze citations dont une française, toutes les décorations nationales et étrangères.

Les citations, il faudrait les donner toutes. Ecoutez l'une ou l'autre : « Pour le dévouement, l'abnégation et le courage dont il a fait preuve en ne cessant de participer à la vie du soldat, s'exposant dans toutes les circonstances aux dangers les plus grands pour le réconforter par sa présence, son calme et son sang-froid. » (Arrêté royal du 22 déc. 1914.)

Et cette autre : « Aumônier militaire d'une haute conscience. Blessé plusieurs fois, resté malgré son âge au milieu de son bataillon où il mérite l'admiration de tous par son splendide courage dans les circonstances les plus difficiles. » (Ordre du jour des armées du Nord, 15 oct. 1917.)

Ce qu'il faut souligner également, c'est la délicatesse du brave Père, son exquise bonté, surtout pour les malheureux et les souffrants, son ingéniosité à leur procurer quelque réconfort et quelques douceurs. Et c'est là avec sa bravoure la raison de sa popularité immense et de son influence profonde sur les hommes. La nuit à toute heure, on peut faire appel à son dévouement.

(1) Oraison funèbre prononcée, le 11 octobre, en la cathédrale de Liège en présence du lieutenant général Dubois, aide de camp du Roi, représentant Sa Majesté; de S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liège; du lieutenant général de Krahe, de M. Neujean, ministre d'Etat, bourgmestre de Liège; de M. Holloye, commissaire d'arrondissement, représentant M. le Gouverneur de la province de Liège.

ment. Il se rend simplement, tout naturellement au-devant du bien à faire; c'est à croire qu'il est l'obligé...

Et cependant il souffre atrocement dans sa chair...

Cinq fois blessé, son pauvre corps n'est plus que débris raccordés à grand'peine. Un corset d'acier lui soutient la poitrine, un appareil lui raidit le bras... il deviendra « un miracle vivant » comme il s'est dénommé lui-même.

Et c'est à peine que de temps à autre, quelques saillies échappent à son caractère fougueux, que les terribles atteintes de son mal lui arrachent quelques mouvements d'impatience... Il sourit, il semble s'excuser, il s'adoucit encore...

Mais quel est donc le secret de cette force d'âme, de ce dévouement sans limite, de cette bonté angélique?

C'est que sa piété ne souffre aucunement de cette activité incessante, bien au contraire.

On le verra constamment le bréviaire ou le chapelet à la main. C'est à la prière qu'il attribue la fécondité de son apostolat. Il a confié au Sacré-Cœur et à la Vierge le succès de son ministère, et il rapporte à Dieu seul tout le fruit réalisé pendant sa longue vie de dévouement et de charité. Et Dieu lui donne en retour le don de toucher les cœurs les plus endurcis et la consolation de ne voir aucun de ses soldats mourants refuser le secours de son ministère.

Après celui de Dieu, un autre grand amour a possédé le P. de Groote : l'amour de son pays, de la Belgique unie et forte, dans tout ce qui la symbolise ou la représente. En toutes circonstances, il affirmait hautement son attachement et son loyalisme envers le Roi et la Maison royale. Aussi l'action profonde exercée sur nos soldats par l'aumônier n'avait pas échappé à l'attention du roi Albert et de la reine Elisabeth, et plus tard du roi Léopold. En de multiples occasions ils ont témoigné au P. de Groote leurs marques d'admiration et de reconnaissance...

Mais la fin de la guerre n'a pas marqué le terme de l'activité du P. de Groote, qui continuera à servir après la rentrée triomphale des troupes. Il servira jusqu'à la mort, il tombera sous l'uniforme de soldat...

Après l'Armistice, chargé d'une mission délicate, il sera aumônier militaire à Malmédy. Il fera des conférences religieuses; Aix et Crefeld entendront sa voix. Revenu à Liège, il restera en contact étroit avec ses hommes, avec tous les anciens, toujours prêt à les reconforter et à les aider dans leurs misères.

Et vous les anciens, ses amis préférés, vous qui le revendiquiez toujours comme vous appartenant en propre, vous avez voulu et obtenu ce jour ces grandioses funérailles. Pour celles du P. de Groote la cathédrale de la Cité ardente s'imposait... Vous l'aimiez trop, voyez-vous, vous aussi, pour ne pas vous le laisser le plus longtemps possible. Alors comme maintenant c'étaient des cœurs de gosses qui battaient sous la rude capote. Vous garderez pieusement son souvenir...

Mais n'anticipons pas.

Le 1^{er} septembre 1939 la phase C de la mobilisation est décrétée.

A force d'instances, malgré ses soixante-seize ans et ses infirmités, le P. de Groote a obtenu de ne pas être mis à la retraite.

Le 1^{er} septembre il est au poste, montrant plus que jamais « qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime ».

C'est un village de Hesbaye, les maisons se groupent autour du clocher qui en occupe la partie la plus élevée. Situé un peu à l'écart des grandes voies de communication, il voit sa population plus que doublée et connaît une animation inaccoutumée.

La cure accueille le P. de Groote qui devint l'adjoint et le collaborateur de l'aumônier principal du III^e corps.

Dès le début, il avait repéré le seul magasin de l'endroit qu'il dépouilla de ses jeux et de ses douceurs pour les distribuer aux

hommes. Il confessa et il parla aux messes militaires dans ce langage simple qui va au cœur du soldat.

De nombreux aumôniers et prêtres-brancardiers se présentaient au presbytère : ils n'oublieront jamais les recommandations et les encouragements du bon Père.

Les moments libres, le Père les passait à l'église, au pied du Saint-Sacrement. Les visiteurs le trouvaient toujours le chapelet à la main.

Il voulut assister aux réunions des aumôniers du III^e corps, les 25 et 27 septembre, à Liège et à Tongres où Mgr l'Aumônier en chef fit acclamer sa présence. Ce furent ses dernières sorties.

Son pauvre corps s'épuise de plus en plus. Un léger refroidissement, et voilà la maladie qui le terrasse; ce sont les suites également de ses fatigues et de ses blessures, et le cœur qui flanche lui aussi.

Les chefs et les soldats, la population aussi, sont dans la consternation.

Il est soigné avec un dévouement admirable. Mais le mal empire. Transporté le jeudi 5 septembre à l'Hôpital Saint-Laurent, il reçoit dès son arrivée les derniers sacrements.

Le lendemain S. M. la Reine lui rend visite, renouvelant un geste familier. Elle resta longtemps auprès du lit d'agonie de celui qui s'est donné à la Patrie tout entier jusqu'à son dernier souffle. La Souveraine a dû y revivre un passé toujours vivace, un passé lourd de souffrances, mais de gloire aussi, où maman des soldats elle remplaçait à leur chevet toutes les mamans restées au pays envahi.

Et le samedi, à 19 h. 40, après une longue agonie, le P. Henri de Groote alla recevoir la récompense du bon Maître. La Sainte Vierge a bien fait les choses. Elle est venue appeler son fidèle disciple, le fervent propagateur de sa dévotion et de la récitation du chapelet, un samedi, en la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire...

Le grand maréchal de la Cour télégraphia aux RR. PP. Jésuites:

« Le Roi qui conserve le souvenir ému des services éminents rendus à l'armée et au pays par le Révérend Père de Groote me charge de vous dire toute la part qu'il prend au deuil qui frappe votre communauté. »

Et voici le texte du télégramme de la Reine : « Je suis profondément attristée par la mort du Révérend Père de Groote. Je garderai toujours le souvenir de son héroïque dévouement et de sa constante sollicitude pour nos soldats. Je m'unis de tout cœur à vos prières pour lui. »

Nous ne sommes pas en effet de ceux qui vivent sans espérance... Et dans le concert de prières qui accompagnent l'âme du cher disparu, celles de ses anciens confrères aumôniers de la III^e division seront parmi les plus émues et les plus ferventes. Ainsi, une fois de plus, nous serrons nos rangs éclaircis autour de la dépouille mortelle de l'un d'entre nous...

Là-haut dans le séjour de gloire que le Bon Dieu n'aura pas tardé à lui ouvrir, le P. de Groote continuera à veiller sur le moral de notre armée, sur l'œuvre des aumôniers, sur ses chers anciens, sur tous les soldats.

Et ce sera votre consolation à vous ses proches, à vous ses bien-aimés confrères de la Compagnie de Jésus, à nous tous prêtres et fidèles.

Pour l'armée, le P. de Groote restera un drapeau, pour nous, aumôniers, l'idéal du prêtre-soldat, tandis qu'au III^e corps parmi les chefs et les soldats revivent les grandes traditions de l'ancienne III^e division.

FR. WOLFFS,
Aumônier principal,
III^e Corps d'armée.

Sémantique de guerre

D'OU VIENNENT LES TROIS MOTS :
« POILU », « BOCHE », « PINARD » ?

Que la guerre soit un des ferments les plus actifs de l'évolution sémantique, il suffirait, pour s'en convaincre, d'ouvrir un journal de cet octobre calamiteux. Des mots, des expressions qui n'avaient point cours il y a quelques semaines sont déjà popularisés par l'usage courant. Chacun parle d'*occult* ses lumières, du prochain effort des divisions *motorisées*, des effets meurtriers de la *Dé-té-cé-a...*

La guerre de 1914-1918 — l'avant-dernière, hélas! — avait ainsi jeté dans la circulation une masse de deux mille mots ou locutions. C'est ce qui résulte, du moins, de l'enquête directe et approfondie à laquelle s'était livré, auprès des soldats aux tranchées et dans les cantonnements, le linguiste vulgarisateur Albert Dauzat. Certes, tout ce matériel lexical n'est point absolument neuf. Un bon tiers des deux mille est constitué par des termes d'argot parisien que le coude à coude des armées accrédite sur toutes les lèvres. A ce propos, signalons que l'argot ne mérite point le vertueux dédain des puristes embourgeoisés. C'est dans les couches inférieures et savoureuses du langage que se développent et que se préparent, en quelque sorte, les mots drus, les expressions dynamiques qui remplaceront le vocabulaire trop usé. Savez-vous que le mot « manger » n'est autre que le très argotique *manducare* (mastiquer, jouer des mandibules) qui s'est substitué à l'incolore et fort peu étoffé *edere*? Un autre tiers du vocabulaire de guerre est formé d'anciens mots de caserne ou de provincialismes dont s'est étendue l'aire de diffusion. Mais il reste que les soldats sous le casque ont créé, de toutes pièces, six à sept cents mots : ce qui est coquet.

* * *

Nous examinerons rapidement, en suivant Dauzat (*l'Argot de la guerre*, un volume chez Colin), le sort de trois de ces vocables qui allaient faire une prodigieuse fortune.

A tout seigneur tout honneur! Voici le *poilu*. L'appellation a bien ses lettres de noblesse. Ceux qui ont entendu, à la radio, le discours d'Adolf Hitler devant ses nazis de Dantzig ont encore dans l'oreille le son des deux syllabes que laissait tomber, non sans un faux air de commisération, le cabotin de la pitié française.

Le *poilu*, ce n'est pas seulement — ce n'est même pas du tout — le soldat qui n'a pas eu le temps de se raser. Libre à Edmond Rostand d'en donner, dans des vers musqués, cette définition salonnarde! Le langage des armées brave l'honnêteté. Puisqu'il est convenu, depuis Esaü et Samson, que le poil est le signe de la virilité, nous saurons désormais ce que *poilu* veut dire. Tant pis pour les mauviettes!

Le mot existe, depuis un siècle au moins, dans l'argot des soldats. Balzac, qui avait le sentiment si juste des vocabulaires propres aux différents corps sociaux, l'emploie (*le Médecin de campagne*), mais en tant qu'adjectif : « Le général n'en a pu trouver que quarante-deux assez *poilus*, comme dit Gondrin, pour entreprendre cet ouvrage. » Gondrin est un survivant de la Bérézina; ce qui indique que *poilu* faisait partie du bagage lexical des grognards.

Jusqu'à la veille d'août 1914, le mot fut usité dans les casernes où dominait l'élément faubourien, l'élément parigot. Il désignait

l'homme qui n'a pas froid aux yeux, ou, tout simplement, l'homme : cette unité impersonnelle — et désignée comme telle — de l'armée qui est un bloc (le caporal réclame deux *poilus* pour telle corvée). M. Dauzat tient à établir solidement ce point d'histoire linguistique. Il en appelle aux témoignages concordants de spécialistes comme M. Psichari, directeur à l'École des Hautes Etudes, comme M. Cohen, qui, mobilisés l'un et l'autre et ayant enquêté sur place, affirment que *poilu* (dans le sens d'« individu ») appartenait déjà au langage militaire d'avant 1914.

En vérité, tous les mots de la langue signifiant « homme » sont susceptibles de passer au sens « soldat ». C'est ainsi que *gars*, qui est d'origine normande et bretonne, *gosse*, qui est lyonnais, et l'argotique *mec* ont été, à leur tour, adoptés par le peuple des tranchées. *Bonhomme* aussi; mais avec cette nuance « chronologique » qui le réserve, dirait-on, aux territoriaux des vieilles classes.

Puisque nous venons d'indiquer la patrie de certains vocables, il est temps de dire que *poilu* est plutôt de l'Est et parisien. A Paris, cependant, le véritable terme argotique, pour désigner le soldat, était, immédiatement avant la Marne, *troufion*. Sans doute entrainé-il, dans ce sobriquet, quelque ironie. Poin avait mis à la mode, au music-hall, le type balourd et sottement hilare de la recrue campagnarde. Le mot *troufion* ne viendrait-il pas du piémontais *trôffie*, primitivement « truffes », aujourd'hui « pommes de terre », et qui aurait fini par désigner un paysan mal dégourdi sous le calot?

Mais la guerre allait conférer au *poilu* toute sa grandeur, qui devient presque épique. Le mot se renforce par ce que les linguistes appellent le phénomène oppositionnel. En ce sens qu'on dresse, face à l'« embusqué » qui se dissimule à l'arrière, le héros qui, fusil au poing, défend le sol envahi.

Le plus curieux, c'est que la nuance nouvelle, cocardière et caritative, n'a pas été goûtée sur la ligne de feu. Le mot *poilu* s'est démodé, au front, dans la mesure même où il galvanisait les enthousiasmes des civils, des pékins. Tant il est vrai que la gouaille a sa pudeur et la vaillance, sa fière modestie!

* * *

Le mot *boche*, qui fait tout de suite penser au *Welsche* d'outre-Rhin, serait-il, comme le croit M. Sainéan, un « monstrueux stigmaté », dans le genre des Gog et Magog de l'Apocalypse?

Il paraît évident, aux yeux du linguiste, qu'en vertu même de cette loi oppositionnelle que nous venons d'alléguer, tout surnom qui s'applique à un peuple voisin a, dès l'origine, une valeur péjorative. Nous avons rappelé, ici même, il y a peu, que *saligot* est, tout d'abord, le nom propre d'un roi païen, employé, par une sorte de typosémie, pour qualifier n'importe quel conquérant d'une race trois fois maudite.

Au début de la guerre, le public français a éprouvé le besoin de désigner l'envahisseur d'un terme moins usé, plus énergique aussi, que le mot *Allemand* : *Boche* était né, ou, du moins, remis en circulation.

L'histoire en est assez touffue. Il y a plus d'un demi-siècle déjà on appelait, à Paris, à Lyon et ailleurs, *têtes de boche* les enfants qui se distinguaient par leur obstination dans la désobéissance. Comme les Allemands passent, à tort ou à raison, pour avoir, non seulement la tête carrée, mais la tête dure, Allemand fut altéré bientôt en *Allemoche* (vocalisme qui n'a survécu que dans l'Est, où il est signalé par le linguiste Tappolet), ou mieux en *Alleboche*, *Alboche* (sous l'influence de mots comme « caboche », « tête de boche », « rigolboche ») *Alboche* est, en tout cas, attesté dès 1889 : dans le Nouveau Supplément du *Dictionnaire d'argot*,

de Larcher. Mais un des correspondants de M. Dauzat affirme l'avoir entendu dès 1874, de la bouche d'un Alsacien émigré.

Alboche s'abrégéant en *Boche* : le phénomène est courant. Une quinzaine d'années avant la guerre, tous les Français, qu'ils soient du Midi ou du Nord, connaissent le mot et sa signification. La langue écrite s'en est emparée. On trouve *Boche* chez Willy (*Maugis amoureux*, 1905); on le trouve dans les *Œuvres posthumes* de ce pauvre Lélian. M. Dauzat lui-même rappelle qu'il a signalé le mot, en 1904, dans *l'Italie nouvelle*; mais il ajoute que cela eut le don de mettre en état d'ahurissement un professeur parisien, lequel, dans un compte rendu de la *Revue du Mois*, fait suivre le néologisme d'un point d'interrogation, comme s'il s'agissait d'une coquille typographique!

Quant à l'origine de *tête de boche*, on penserait volontiers à une altération directe de « tête de bois ». Et nous signalons à M. Dauzat que le flamand *bosch* a pu jouer un rôle dans toute cette affaire (confusion facile, chez des bilingues, de « bois » qui se débite en planches et de « bois » qui signifie forêt). Mais *tête de boche* peut bien aussi représenter *tête de caboche*, par le simple jeu d'une redondance qui n'est pas rare dans les langages populaires. Et *caboche* nous entraîne dans la catégorie, si nombreuse, des équivalents argotiques du mot « tête ». von Wartburg, le linguiste d'origine suisse, en a cité plus de vingt : comme *béguin*, *binette*, *boule*, *poire*, *pomme*, *boussole*, *crâne*, *trombine*, etc.

Quoi qu'il en soit, le mot *boche* (nom propre et adjectif) est resté. Il est même resté attaché à certaines formules aussi retentissantes que fâcheuses. Par exemple : « le Boche paiera! »...

* * *

Quant à *pinard*, nous sommes en présence — c'est par trop visible — d'une altération du mot *pineau* (*pinard*) : cépage très répandu, puis vin produit par ce cépage. Aujourd'hui encore, le vigneron du val de Loire vous offre, au seuil de sa maison basse fleurie de géraniums, le pineau du cru.

Pinard a, dans la bouche du soldat, une acception péjorative. C'est, d'ailleurs, le sens habituel du suffixe *-ard*.

Si l'on veut savoir à quelle époque le mot s'est répandu dans l'argot de caserne, il faut s'en rapporter aux précisions de l'enquête chronologique. Les troupes de Nancy, Verdun, Vitry-le-François l'employaient assez longtemps avant 1914. La marine et les coloniaux le connaissent dès 1905. Comme *terminus a quo*, M. Dauzat invoque la date de 1886 : date à laquelle *pinard* était en usage au 13^e d'artillerie.

Pinard a aussi donné *pimard* (sans doute, sous l'influence de *Pomard*).

Les poilus ont créé le verbe *se pinarder* : pour dire, s'enivrer. Il est curieux de trouver, dans le *Trésor du Félibrige*, de Mistral, — ce dictionnaire provençal dont le brave Antoine Thomas nous faisait, à son cours de Sorbonne, le consciencieux et ennuyeux dépouillement, — le mot *pinaro* qui, en limousin, signifie vin.

Il paraît établi que le mot n'était pas parisien avant la guerre. Mais les lois de la dérivation nous autorisent à croire à tant de formations indépendantes sur différents points du territoire. Partout (en Bourgogne, en Champagne, en Lorraine, en Touraine) où l'on cultivait et buvait du *pinard*, le mauvais *pinard* a pu s'appeler du *pinard*.

N'importe! ce *pinard*, il a arrosé plus d'un gosier de héros... Avec la *gnôle* (eau-de-vie), qu'on devrait écrire *niôle*, il faisait partie des *impedimenta* du *poilu* face au *Boche*. Et frère Jean, le pourfendeur des fouaciers, aura, plus d'une fois, dans son paradis, fait bravo, de ses larges battoirs, aux exploits de ceux-là qui cherchaient, dans les ressources et dans le feu du *pinard* honni et béni, le vouloir-vaincre.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

**SOCIÉTÉ DE BRUXELLES
POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE (BRUFINA)**
(Société anonyme fondée en 1871)

BILAN AU 30 JUIN 1939

ACTIF

A. — Immobilisé :		
Mobilier	fr.	1,—
B. — Réalisable :		
Caisse, Banque et Chèques Postaux		79.358.609,35
Débiteurs		10.113.774,30
Portefeuille-Titres.	fr. 746.170.731,15	
Versements non appelés	1.540.000,—	
		744.630.731,15
Participations financières et		
Titres divers	28.252.074,35	
Versements non appelés	2.373.822,80	
		25.878.251,55
		Fr. 859.981.367,35

PASSIF

A. — De la Société envers elle-même :		
Capital	fr.	375.000.000,—
Réserve statutaire.		37.500.000,—
Réserve extraordinaire.		50.000.000,—
Fonds de prévision		70.000.000,—
Provision pour sûretés données		50.000.000,—
B. — De la Société envers les tiers :		
Exigible à terme :		
Bons de Caisse		136.348.000,—
Dépôts de Filiales.		64.937.774,95
Créditeurs divers		36.906.914,21
Institutions de Prévoyance.		7.761.453,74
C. — Comptes divers :		
Comptes transitoires.		8.352.463,28
D. — Profits et pertes :		
Solde		23.174.761,17
		Fr. 859.981.367,35

61.301 chances
pour quelques francs!

Participez à la 10^e tranche de la

LOTÉRIE COLONIALE

61.100 lots de 100 à 2.500 francs

Cent lots de 10.000 francs

Cinquante lots de 20.000 francs

Vingt-cinq gros lots de 50.000 francs

Vingt-cinq gros lots de 100.000 francs

LE SUPER GROS LOT : UN MILLION

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Comptes de Chèques
Comptes de Quinzaine à Taux Variable
Prêts sur Titres

Coffres-Forts
Dépôts de Titres et de Valeurs
Lettres de Crédit

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;
Square Salnotelette, 17, Bruxelles;
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Balill, 79, Ixelles.
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique:
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropi*aux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

AVEC TOUT ACHAT D'UN TISSU TOOTAL

*exiger désormais
ce bon de garantie*

GARANTIE TOOTAL

TOUS LES TISSUS PORTANT LA MARQUE TOOTAL SUR LA LISIÈRE SONT GARANTIS DEVANT DONNER SATISFACTION POUR TOUTE FAUTE IMPUTABLE A NOS TISSUS. NOUS NOUS ENGAGEONS AU REMPLACEMENT OU AU REMBOURSEMENT. EXIGEZ LA MARQUE TOOTAL SUR LA LISIÈRE. TOUTE RÉCLAMATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE A VOTRE FOURNISSEUR.

TOOTAL

Article :

EXIGEZ LA MARQUE TOOTAL SUR LA LISIÈRE

NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR :

EXIGEZ LA MARQUE TOOTAL SUR LA LISIÈRE

... QUI CONSTITUE POUR VOUS UNE
protection totale!

Non ! la garantie Tootal n'est pas un vain mot ni une vaine promesse. La qualité de nos tissus est telle que depuis toujours nous les vendons sous une garantie *formelle*. Afin de vous assurer une protection encore plus efficace, nous avons créé à votre intention, un «bon de garantie Tootal» imprimé en bleu, que le détaillant est tenu de vous remettre avec tout achat de tissu Tootal. Il est de votre intérêt d'exiger partout ce bon de garantie auquel vous avez droit.

Les tissus

TOOTAL MARQUE DÉPOSÉE

SONT FORMELLEMENT

garantis!

TOBRALCO ◊ TARANTULLE ◊ TISSUS ANTICHIFFONNABLES TOOTAL :
LYSTAV - TOOTAMA - ROBIA ET TOILE DE LIN TOOTAL ◊ AUTRES
PRODUITS TOOTAL : TISSUS D'AMEUBLEMENT, CHEMISES ET CRAVATES
TOOTAL ◊ ROBES ET BLOUSES CHESRO ◊ MOUCHOIRS PYRAMID

TOOTAL — 18, Avenue de la Toison d'Or, Bruxelles

S. A. FILATURES et TISSAGES

GOOSSENS Frères

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

PAPER-LINED BAGS

Spécialité de SACS pour SCORIES, CEMENTS, etc.

Etablissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres. — Inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes, serviettes pour couvents et Institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

Filature de Laine Cardée

Hauzeur-Gerard Fils

VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés, flanelles et sous-vêtements, en pure laine et en mélange laine et coton
Fils fantaisies pour la robe

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

réaliseront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

Merceries — Bonneteries — Lingeries

Mercerie Franz LEFEVRE

4, rue du Beffroi (ancienne rue Gendarmerie).

CHARLEROI

Seul Spécialiste-Grossiste de la région

Tél. 104.61

C. ch. post. 2712.60

Bas chaussettes, sous-vêtements, tabliers, draps de lit, pull-overs, laines, cotons, essuie-mains, etc.

**POÊLES
GODIN**

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

JACQUES DRIESSEN

Anolens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPAGES RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

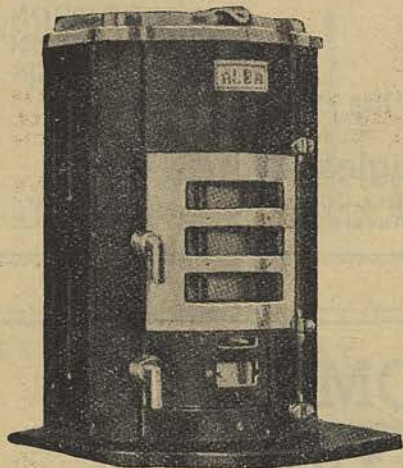
VERVIERS
49 à 53, rue Tranchée
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS
16, rue des Récollets
Téléph. 202.23

Foyers à feu continu

ALBA

Toutes pièces détachées en fonte pour la



POÊLERIE

et la petite
mécanique en général

Nickelage

Chromage

Émaillage

Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,

rien ne surpasse les poêles

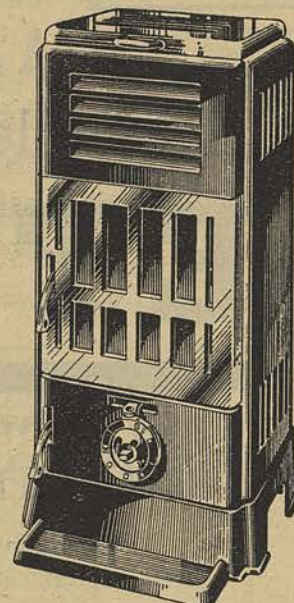
« L. F. B. 236-3 »

et

« GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

Les Fonderies Bruxelloises

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

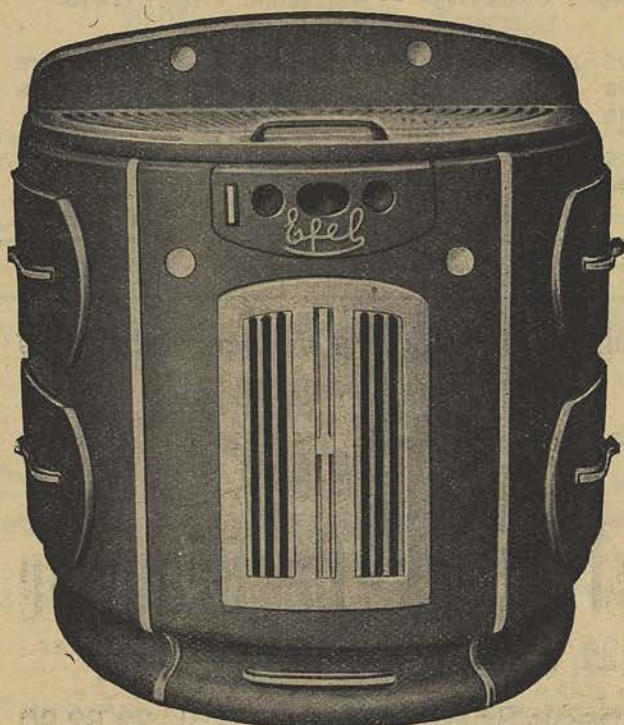
Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

Chocolaterie — Confiserie

FINE

Nouvelles Usines

ETNA

217, rue Victor Rauter
BRUXELLES

Téléphone 21.61.19

Fabrique de Massepain

Cafés crus

WUYTS & INSTALLÉ

IMPORTATION
EXPORTATION
CONSIGNATION

Retraitement des Cafés du Congo

Rue des Aveugles, 20, ANVERS

Téléphone :
378.65 (4 lignes)

Reg. Com. :
Anvers 662

Adresse télégr. :
WINSTALLE

BON AROME

MAZA

Cafés extras

V^o JEAN WELTER & Fils

Usines et Bureaux :

155-159, rue de Plainevaux — SERAING

Tél. Liège 302.11

LA BLANCHISSERIE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

90, avenue Adolphe Buyl — IXELLES

Téléphone : 48.95.39

Vastes installations pour blanchissage de tous linges
Blanchissage à l'air sur pelouse pour linges de corps
— Département spécial pour linge de famille —
Service journalier pour linges d'Hôtels, Restaurants
— Coiffeurs, Instituts, Pensionnats, etc. —

**SAVONNERIE
PARFUMERIE**

COXIA

Société de Personnes à responsabilité limitée.

RUE BEAU-MUR, 53, LIEGE

Téléphone : Liège 277.79 — Chèque postal n° 176.93.

Télégr. : Coxia-Liège. — Reg. comm. Liège : 172.78.

SAVONS DE TOILETTE
SAVONS DE MÉNAGE
SAVONS INDUSTRIELS

EAUX DE COLOGNE
EXTRAITS - LOTIONS
POUDRES DE RIZ, etc.

COXIA se recommande tout particulièrement pour son savon en poudre qu'il fournit à de nombreuses institutions religieuses.
Spécialité de sticks pour la barbe.

Pudding Powders " Deliss "

Goût : Vanille, Chocolat, Amande, etc., pour Crèmes
et Pâtisseries.

DÉJEUNER-DELISSINE INSTANTANÉ —

fortifiant spécialement recommandé aux enfants, convalescents
et personnes surmenées.

QUALITÉ SUPÉRIEURE. — PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

Demandez ÉCHANTILLONS et TARIF

Établ. Marc Van de Castele

à HÉRINNES-LEZ-PECQ (Hainaut) Téléphone : Pecq 212

Spécialité de Beurre des meilleures Laiteries

Lards et Jambons des Flandres

GROS

Salaisons de 1^{er} choix

GROS

R. Tilburck - De Brauwer

147, chaussée Saint-Pierre, 147

Etterbeek-Bruxelles

Tél. 33.53.90

Jos. FIERENS

Kloosterstraat, 1

ANTWERPEN

Ruwe koffie

Rijst

Meelwaren

Specerijen

Rechtstreeksche invoer

Cafés crus

Riz

Féculents

Épices

*Importation directe
Meilleures conditions*

DISTILLERIE D'ESSENCES DE FRUITS

Colorants inoffensifs - Importation de gomme
du Soudan - Toutes matières premières
pour Confiseries et Limonaderies

CO-DU-SA

Société Anonyme

Comptoir du Soudan

385, rue des Palais — Outre-Ponts — BRUXELLES

Téléphone : 26.27.15

“ LE BON CAFÉ ”

Société Anonyme

CAFÉS CRUS

IMPORTATION DIRECTE

44, Meir, ANVERS

Téléphone :
281.48

Adresse télégraphique :
Boncafé-Anvers

Comptoir Commercial

Louis Van Reeth, S. A.

22-24, rue Vénus

ANVERS

CAFES CRUS — MIELS

Tél. 399.53

Consignation de Cafés du Congo Belge

Maison BELLEFROID Frères

FONDÉE EN 1750

VICTOR de BELLEFROID, Successeur

24, RUE DE LA GOFFE, LIÈGE

Compte chèques postaux 342.455
Registre du commerce LIÈGE 398

Téléphones : Bureaux : 115.79
Privé : 283.46
Sart : 110

Albert DE WINTER

38, Longue rue Sainte-Anne — ANVERS

Téléphone : 269.26

Adr. télégr. : Winterbert

Cafés Crus

IMPORTATION
DES PAYS D'ORIGINE

NOTAMMENT

du Brésil, de Haïti, de Java,

du Congo belge, des Indes orientales

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU **SIROP!**

Demandez échantillons et prix
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

3 QUALITÉS } Sirop mélangé, marque POMONA
 } Sirop purs fruits, poires et pommes
 } Gelée de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

Confiterie Nationale Belge

USINE A VAPEUR

Léon HORLAIT

Braine-le-Comte

Tél. : Braine-le-Comte n° 21 Reg. du Commerce : Mons 1157

Confitures de première qualité et de qualité courante
pour pensionnats et missions

Emballages hermétiques et stérilisés pour pays chauds

CHARBONNAGES DE

Gosson-La Haye & Horloz Réunis

S. A. A TILLEUR LEZ-LIÈGE



Charbons de première qualité — O. B. C. pour usages domestiques et Industriels

Si vous ne traitez pas directement avec notre Société

EXIGEZ de vos fournisseurs les

ANTHRACITES-GOSSON

qui vous donneront la plus complète satisfaction

Téléphone : Liège 30860 (2 lignes) - Livraisons rapides et soignées

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

COMPTOIR DES CHARBONS

Société de personnes à responsabilité limitée

58, rue de Stembert, 58, VERVIERS

Téléphones : 135,50 - 147,98 - 107,42

Compte Chèq. Postaux : 271486 O. B. C. : 9611 Registre du Commerce : 9704

GROS COKES-BRIQUETTES DÉTAIL

Franco gare par wagon dans toute la Belgique

Depuis 1876

ON ACHÈTE

LES FINS CAFÉS

TORRÉFIÉS

« AROME RÉPUTÉ DES FLANDRES »

CHEZ :

J. VAN DEN BERGHE

ROULERS, 11, rue du Nord Tél. : 472

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 881

O. Chèq. 173.08

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

AGENCE DE CHARBONNAGES

ANTHRACITES

Spécialités pour Chauffage Central

CHARBONS - COKES - BRIQUETTES

TÉLÉPHONE

1236

G. Mayan - Malevé

Namur, 46, rue Henri Lemaitre

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Charbonnages de Bonne-Fin

Rue de Hesbaye, 8, LIÈGE

Tél. : 110.46-243.73

Adr. télégr. : Charbonnages Bonne-Fin, Liège. C. C. P. : 48.340

CHARBONS

Anthracites — Industriels et domestiques pour tous usages

Houilles et Gailletteries — Galletins 50/80 mm. — Têtes de moineaux lavés. — Braisettes lavées 20/30 mm. — Braisettes lavées 10/20 mm. Grains lavés 6/10 mm. — Fines lavées 0/6 mm. — Criblé — Tout-venant Menu graineux.

Charbons anthracites de première qualité pour feux continus et chauffage central.

Grains 6/10 spéciaux pour chauffage central.

TOUS LES CHARBONS

des meilleures mines belges

ANTHRACITES-COKES-BRIQUETTES

JEAN MEEUS

15, Courte rue des Claires — ANVERS

Tél. 223.05

CIDRERIE STIMART

Tél. Huy 692 TIHANGE (HUY) Fondée en 1919

CIDRE MOUSSEUX PUR JUS DE POMMES

Garanti à l'analyse

DEMI-SEC

SEC



Office des Fabricants Japonais
21, avenue de l'Astronomie, Bruxelles
Téléphone : 17.89.98

CONSERVES

Saumon Ananas
Pilchards Pêches
Thon Poires
Crabes

Achetez directement au JAPON

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne BIEN

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Géo COENS

13, rue Chapelle de Grâce, ANVERS
Tél. : 209.58-349.09 Télégr. : STEAROIL

HUILES et GRAISSES
animales et végétales comestibles

Oleo Oil — Premier Jus — Oleostéarine — Arachides — Soya
— Coco — Palmiste — Sésame — Hydrogénées — Farines de
viande et os — Farines de poissons — Huiles de foie de morue
médicinale et vétérinaire.

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèques postaux : 372.543. — Téléphone : 63.

Serges, voiles, camelots, draps, cotons divers, toiles, laines
à tricoter, etc. — Tissus pour processions. — Spécialité d'arti-
cles pour communautés religieuses et pour confections.

Sur référence de la présente annonce, il sera accordé
un escompte de 2 % sur les commandes.



Pluie, rhumes ?
Pourquoi désormais les
craindre, puisque les

Poudres Merveilleuses de la
CROIX ROSE

de la PHARMACIE DEPOORTERE St.-Nicolas-Waes

vous défendent et calment instantanément
maux de tête, toux et grippe !...

8 poudres 4 fr.
25 " 10 fr.

En vente dans toutes les
pharmacies ou directe-
ment à l'adresse indiquée.



ESSAYEZ-EN UNE, VOUS N'EN VOUDREZ PLUS D'AUTRES

PHARMACIE

A. De Pannemaeker

Maison fondée en 1876

GAND, rue de Bruges, 28-30, Burgstraat, GENT
Téléphones : 179.54 et 179.14.

Spécialités en gros
Dépôts et Monopoles

Produits chimiques s/cachets. — Tous sérums. — Tous vaccins,
Ampoules à tous médicaments. — Accessoires.

Comptoir de
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

Pour l'achat de vos

Tissus Lodens Imperméables

nous vous recommandons la maison

T. DEVAUX

25, rue Bériveau, VERVIERS

Spécialités : de noir inverdissable pour religieux et d'articles pour
congrégations, pensionnats, ligues, scouts, etc.

Aussi filatures de cardés en tous genres depuis 1869.

Echantillon et visite sur simple demande.

PRODUITS chimiques purs pour Laboratoires
pharmaceutiques pour Infirmeries

Boîtes de secours pour Entrepreneurs et Industriels. —
Parfumerie — Articles sanitaires — Herboristerie



PHARMACIE du NORD

Pharmacie : M^{me} HOFMANS

RUE MAGHIN, 11
LIÈGE

Téléphone 233,26

Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



**Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo**



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
**ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES**



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

**et absolument sans
danger**

Société Anonyme

**LES FONDERIES DE LA MEUSE
HUY (Belgique)**

Flor. DE LAET

ASSURANCES

TRANSPORT - INCENDIE - VOL
ACCIDENTS - VIE - PERTE DE
BÉNÉFICES - AUTO - RESPON-
SABILITÉ CIVILE - BIJOUX
— CHASSE - RISQUES DIVERS —

TÉLÉPHONE
258.09 (2 lignes)

TÉLÉGRAMMES
FLORDELAET



**BUREAUX
LONGUE RUE NEUVE, 21-23
ANVERS**